

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE.....	01
JOURNEE CITOYENNE.....	03
ELECTIONS.....	03
DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.....	04
REGLEMENTATION.....	06
INFOS PRATIQUES.....	07
PACTE D'AMITIE.....	08
NOUVELLES ACTIVITES.....	08
TRAVAUX ET AMENAGEMENTS.....	09
22 ANS D'INTERCOMMUNALITE.....	10
L'ELABORATION DU PLU.....	12
PERISCOLAIRE « LA RUCHETTE ».....	13
LA VIE A L'ECOLE.....	14
FLEURISSEMENT.....	14
INFOS VERGER ET JARDIN.....	15
HOMMAGE A NOS AINES.....	16
LES GRANDS AGES DE 2016.....	17
CARNET DE VIE 2015.....	18
CALENDRIER DES MANIFESTATIONS.....	19
HISTOIRE ET PATRIMOINE.....	23
LA VIE ASSOCIATIVE.....	26~40
CLUB AZUR 2000.....	26
LIGUE CONTRE LE CANCER.....	27
BIBLIOTHEQUE MILLE FEUILLES.....	28
CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.....	29
ASS. GOUTTES D'EAU.....	30
AMICALE DES MINEURS.....	30
AMICALE SAPEURS POMPIERS.....	31
LES LUTINS DE PFAFF.....	32
ANNONCES DIVERSES.....	32
PFAFF MUSIC BAND.....	33
ASP – ASSOCIATION SPORTIVE.....	34
LES AMIS DE GRONAU.....	36
ASS. GESTION SALLE MULTIFONCTION.....	37
AMICALE DES DONNEURS DE SANG.....	38
CLUB DE L'AMITIE ST-MARTIN.....	39
ASS. CULTURE ET FETES.....	40
COORDONNEES DES ASSOCIATIONS.....	41
TARIFS SALLE MULTIFONCTION.....	41

Le mot du maire

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,



Les premiers jours de 2015 ont été perturbés, le 7 janvier, par l'attentat à Charlie Hebdo. La fin d'année, alors que nous préparions le temps de l'Avent, a été endeuillée par les attentats de Paris, qui malheureusement ne sont pas restés les seuls à avoir été perpétrés de par le monde. Le phénomène, le risque est global et local.

Qui de nous se laisserait intimider par la lâcheté ? Qui de nous entend courber l'échine face à la haine ? Qui de nous entendrait renoncer à nos libertés et aux valeurs que nous offrent notre démocratie et notre république ? L'histoire nous enseigne que les extrémismes, la violence fanatique et le poison de la haine, ont toujours été vaincus, grâce à l'expression courageuse, par le peuple, de ses valeurs, de son humanité, de sa solidarité et de sa détermination à poursuivre, par et dans l'action, la concrétisation de ses projets.

Pfaffenheim inscrit son avenir dans ce mouvement et cette dynamique. En 2015, nos investissements ont été conformes aux prévisions budgétaires.

Je commencerai par citer l'investissement le plus important de l'année : celui de la restauration de notre orgue Callinet pour un coût global de 440 000 €. Je n'aurai de cesse de souligner les engagements financiers déterminants du Conseil de Fabrique en lien avec la Fondation du Patrimoine, de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et du Conseil Départemental. Un grand merci car sans ces contributions financières déterminantes ce projet n'aurait pu se concrétiser.

Pour nos touristes et nos pèlerins de Notre-Dame du Schauenberg, la réfection du revêtement du chemin du Schauenberg, pour partie réalisée en 2012, a été achevée sur l'ensemble du tracé pour un coût de 53 500 €.

Pour nos viticulteurs, le chemin du Mittlerrermembergweg, en aval du bassin d'orage du Steinert, a été stabilisé en propre régie pour un coût de 25 700 € et le Rosgartenweg a été doté de puits à fonds perdus dédiés aux eaux pluviales.

Pour notre équipe technique, le parc de matériel a été modernisé par l'achat d'un nouveau tracteur 43 CV, d'une cuve dotée d'un système d'arrosage autonome et d'un Renault Master tribenne. Pour notre menuisier, nous avons acquis un combiné 5 opérations. Coût total : 61 800 €.

Pour nos bâtiments communaux, mairie et presbytère, nous avons procédé au remplacement des anciennes chaudières à fioul par des chaudières au gaz pour un coût de 12 400 €. C'est notre contribution au plan Climat puisque les rejets de la combustion du gaz ne sont que de la vapeur d'eau. À l'école, pour le confort de nos écoliers dès les premières journées de printemps, nous avons installé des stores pour un coût de 8 400 €.

Simultanément, 2015 a été marquée par la réalisation des premières études relatives à la révision de notre POS en PLU, la réalisation des études préliminaires portant sur l'aménagement de la place de la Mairie et des rues adjacentes (Grand'Rue et rue de l'Église) et par l'adoption de l'agenda de la mise aux normes de nos bâtiments publics, en particulier la mairie, au regard de leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Je veux remercier l'ensemble de l'équipe municipale pour le travail accompli par chacune et chacun. Les adjoints qui, dans leurs domaines de compétences respectifs, ont conduit, suivi et mené à terme ces projets ; Les conseillers municipaux pour leur présence aux commissions, en particulier la commission urbaine qui a été fortement sollicitée dans le cadre de la révision du POS en PLU.

Leur présence ainsi que leurs contributions objectives et toujours constructives aux décisions engageant l'avenir de notre commune, me permettent de prendre les bonnes décisions.

Nous sommes au seuil de la nouvelle année 2016 qui verra la réinstallation de notre orgue Callinet, entièrement restauré, à partir du mois de mars ; ce sera l'évènement majeur de l'année qui sera ponctuée de manifestations culturelles et culturelles dédiées.

Pour nos habitants et nos touristes, l'année 2016 connaîtra la création du site internet de la commune, promesse de notre campagne électorale et à laquelle se sont ralliées nos communes voisines de la PAROVIC. L'appel d'offre mutualisé, réalisé au niveau de la communauté de communes, nous a permis d'obtenir des conditions tarifaires plus intéressantes et assurera une cohérence méthodologique et graphique.

Il s'agira d'un site multimédia d'accès direct à l'information, fonctionnel sur tous supports (ordinateurs, tablettes, téléphones portables). Il sera réactif et interactif, valorisant les actions de la commune, des associations et des entreprises qui le souhaiteront.

Outil citoyen, le site sera au service de l'habitant en facilitant ses liens avec l'administration communale, mais il devra également attirer le touriste, lui donner envie de choisir Pfaffenheim pour son séjour de vacances.

Pour notre jeunesse, l'aménagement d'un terrain multisports sur l'un des terrains de tennis est aussi au programme de 2016.

Avec l'ensemble des habitants nous organiserons notre première journée citoyenne, le 30 avril prochain. Les motivations sont multiples et complémentaires : créer plus de liens et de solidarité villageoise entre anciens habitants et nouveaux arrivants, entre jeunes et aînés, réaliser le temps d'une journée des micro-projets, utiles à tous les habitants, utiles à notre village.

Au cours de cette année, nous poursuivrons l'élaboration de notre PLU. Une seconde réunion publique nous permettra de nous concerter sur les zonages. À compter du 1^{er} février sera mis en mairie, à la disposition du public, un registre dans lequel chacun pourra y porter ses observations et propositions.

Par ailleurs, le conseil municipal sera appelé à choisir le bureau d'étude auquel seront confiées les propositions d'aménagement de la place de la Mairie et des rues adjacentes. Puis, ce sera le phasage des travaux, dont le calendrier sera fonction de l'évolution de notre capacité budgétaire dans un contexte qui reste incertain en raison des attermoissements financiers de l'État.

À cet égard, nous ne pouvons que nous en remettre à la sagesse de nos parlementaires car ce sont eux qui votent le budget de l'État. Ils sont nos représentants et lorsqu'ils siègent au palais Bourbon ou au palais du Luxembourg, ils ne peuvent oublier les réalités de leurs territoires et les intérêts légitimes des communes.

Nous serions plus déçus des choses que nous n'aurions pas faites, que de celles que nous aurons faites. Dès lors, je souhaite qu'ensemble, nous demeurions engagés dans une démarche stimulante de construction et d'amélioration continue de notre vie communautaire et, qu'avec nos associations, dont je salue le dynamisme qui ne cesse de se renforcer, nous restions solidaires.

Oui, ne pas être solitaire, mais solidaire. Être en phase avec ce que notre village offre à chacune et à chacun au travers des activités culturelles, sportives ou ludiques. Cette solidarité est le ciment de notre village.

Que 2016 soit pour Pfaffenheim à l'image de 2015, avec 21 manifestations organisées par vous, les présidents d'associations avec vos membres, 17 actions solidaires (dons du sang, repas solidaires, marché aux puces...) et 12 concerts. Bravo pour cet engagement exemplaire ! Bravo, chères associations, pour votre investissement permanent ! Merci à l'harmonie du Pfaff Music Band pour sa présence assidue aux cérémonies officielles organisées par la commune.

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens, je ne doute pas un seul instant que 2016 sera à l'image de 2015 car je sais pouvoir compter, avec le conseil municipal, sur votre confiance, votre loyauté et votre engagement pour que cette année soit constructive, sereine et plus solidaire encore.

Mes vœux de santé et d'accomplissement personnel et professionnel vous accompagnent tout au long de l'année.

Bonne et heureuse année 2016 !

Aimé LICHTENBERGER



Rendez-vous le samedi 30 avril !

TOUS ENSEMBLE !

Le 30 avril, notre village organisera sa première journée citoyenne.

Il s'agit d'une initiative qui vise à mobiliser les habitants autour d'un même projet : améliorer notre cadre de vie tout en favorisant le lien entre les habitants, toutes générations confondues.

Durant une journée, les habitants bénévoles se réuniront et réaliseront ensemble divers petits chantiers (réparation, amélioration, embellissement...). Une action utile à tous pour notre village.

C'est non seulement l'occasion pour chaque habitant de devenir acteur mais aussi de fédérer toutes les énergies positives autour des valeurs de civisme, de respect et de partage.

Tous les habitants volontaires, quels que soient leur âge et leurs compétences, sont attendus et seront les bienvenus.

Organisée sous la houlette d'Annick Elbling, Adjointe au Maire, avec le soutien de l'ensemble de la municipalité et des services de la commune, le fonctionnement et l'esprit de la Journée Citoyenne ont été présentés en réunion publique le 20 novembre, réunion à laquelle près d'une centaine de concitoyens enthousiastes ont assisté.

Il a été proposé de réfléchir aux chantiers et aménagements à réaliser au cours de cette journée. De nombreuses idées ont fusé. Si vous aussi, vous avez des suggestions, n'hésitez pas à en faire part à Annick Elbling à l'adresse suivante : annick.elbling@gmail.com

Nous, les membres du conseil municipal, conjointement avec les services techniques, mettrons tout en œuvre pour finaliser l'ensemble des projets.

Prochain rendez-vous :
lundi 22 février à 19h00
à la salle multifonction

La municipalité



**Résultats
des élections régionales**

(Bureau de vote de Pfaffenheim)

1^{er} Tour - 6 décembre 2015 :

Inscrits : 1100
Votants : 620 (56,36%)
Exprimés : 596

LISTES	TETES DE LISTE	VOIX	%
Union de la Droite	P. Richert	181	30,37
Front National	F. Philippot	174	29,19
Non à l'ACAL	J.G. Trouillet	110	18,46
E. E. - Les Verts	S. Bélier	46	7,72
Union de la Gauche	J.P. Masseret	42	7,05
Debout la France	L. Jacobelli	15	2,52
Front de Gauche	P. Peron	11	1,85
U.P.R	D. Wentzel	9	1,51
Lutte Ouvrière	J. Wostyn	8	1,34

2^{ème} Tour - 13 décembre 2015 :

Inscrits : 1100
Votants : 715 (65,00%)
Exprimés : 667

LISTES	TETES DE LISTE	VOIX	%
Union de la Droite	P. Richert	362	54,27
Front National	F. Philippot	232	34,78
Union de la Gauche	J.P. Masseret	73	10,94

Élections en 2016

À ce jour, aucune élection n'est programmée en 2016.

Jeunes sportifs et musiciens méritants

Appel aux parents

Le vendredi 4 mars, la municipalité mettra les jeunes musiciens et sportifs méritants à l'honneur.

Si, au cours de 2015, votre enfant a obtenu un titre ou une récompense, merci d'en informer l'Adjoint Jean-Michel Strasbach par e-mail avant fin janvier à l'adresse :

jm.strasbach@orange.fr

Si vous disposez d'une photo de votre enfant en situation, ou lors de la remise de récompense, nous vous remercions de la joindre à votre e-mail pour la faire paraître dans le prochain bulletin communal.

Quelques points importants au cours de ces six derniers mois...

➤ Séance du 16 juillet 2015

Mise en place du dispositif TIPI (Titres Payables par Internet) et du prélèvement automatique pour les factures d'eau. Le conseil municipal approuve l'instauration du prélèvement automatique et la mise en place du TIPI, pour les usagers qui le souhaitent, à compter du 1^{er} septembre 2015,

Location d'un terrain communal. Le conseil municipal approuve la location d'une partie du terrain cadastré section 29 parcelle 402, situé en zone artisanale, à M. Daniel Altermath et fixe le montant du bail à 50 euros annuel.

Demande de subvention au titre du Contrat Territoire de Vie. Le conseil municipal approuve le dépôt des dossiers de demandes de subvention auprès des services du Conseil Départemental pour le projet d'aménagement d'un terrain multisports à l'emplacement d'un des courts de tennis vétuste dont le coût estimatif est de 43 424,40 €TTC.

➤ Séance du 7 septembre 2015

Mise à jour du tableau du conseil municipal. Le conseil municipal prend acte de la démission de Mme Isabelle Roy présentée par courrier en date du 17 août 2015 et de son remplacement par M. Raphaël Marchal.

Elaboration de l'agenda d'accessibilité programmée. Le conseil municipal décide l'élaboration d'un agenda d'accessibilité programmée et de réaliser des travaux d'accessibilité dans un délai de 3 ans. Le coût prévisionnel des travaux pour la mairie est de 60 000 € TTC.

Fusion du Syndicat Mixte de la Lauch Aval et du Syndicat Mixte des Cours de la Région de Soutz-Rouffach.

Le conseil municipal donne un avis favorable à la fusion des deux syndicats.

Le conseil municipal nomme en qualité de délégués titulaires : M. Christophe Rieflé et M. Jean-Luc Hanauer.

Le conseil municipal nomme en qualité de déléguées suppléantes : Mme Annick Elbling et Mme Pascale Moltès.

➤ Séance du 2 novembre 2015

Rapport d'activités 2014 de la Communauté de Communes du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux. Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2014.

Rapport d'activités 2014 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités 2014. Le contenu de ce rapport est tenu à la disposition du public.

Rapport sur le prix et la qualité du service eau 2014. Le conseil municipal, après examen des indicateurs techniques et des indicateurs financiers, prend acte du rapport.

Rapport sur le prix et la qualité du service assainissement collectif du SMITEURTC pour l'année 2014. Le conseil municipal, après examen de la nature exacte du service assuré par le SMITEURTC ainsi que le prix total de l'eau et de ses différentes composantes, prend acte du rapport.

Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion du Haut-Rhin. Le conseil municipal décide d'adhérer, à compter du 1^{er} janvier 2016, au contrat d'assurance groupe 2016 - 2019 et de retenir les garanties suivantes pour tous les agents : accident du travail, maladie professionnelle, maladie ordinaire, maladie grave, maternité, paternité, adoption, temps partiel pour motif thérapeutique.

Avenant N°1 au bail de chasse du lot N°3. Le conseil municipal accorde le transfert du bail de chasse du lot n°3 à l'association « les Schnackabargjager » représentée par son président, M. Guillaume Hurth,



Location d'un garage sis rue de l'Église. Le conseil municipal décide d'attribuer le bail du garage à M. Doufire Si-Djilali, demeurant 1 rue de Westhalten.

Budget forestier 2016. Le conseil municipal approuve le devis forestier présenté par l'ONF.

Programme des coupes et travaux :

Valeur brute des produits	121 450 €
Frais d'exploitation	48 311 €
Excédent attendu	+ 73 139 €

Programme des travaux d'entretien :

Récapitulatif avec honoraires	Total H.T.
Travaux de maintenance	2 605.00 €
Travaux sylvicoles	2 605.00 €
Travaux de protection dégâts de gibier	1 184.00 €
Travaux d'infrastructure	8 268.00 €
Travaux divers	460.00 €
Honoraires d'assistance technique	1 906.00 €
Honoraires de gestion de la main d'œuvre + cotisation accidents agricoles	1 101.00 €
Total	18 129.00 €

➤ Séance du 14 décembre 2015

Règlement du service de l'eau. Le conseil municipal, considérant qu'il était nécessaire d'établir un règlement du service de l'eau potable qui définisse avec précision les conditions générales de fonctionnement ainsi que les modalités techniques et administratives pour les usagers, adopte le règlement de fonctionnement du service de l'eau.

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour l'exercice 2016 avant l'adoption du budget primitif de la commune. Le conseil municipal autorise les dépenses d'investissement 2016 dans la limite de 229 102,82 €, soit 25% des crédits ouverts au budget précédent.

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour l'exercice 2016 avant l'adoption du budget primitif eau. Le conseil municipal autorise les dépenses d'investissement 2016 dans la limite de 56 536,92 €, soit 25% des crédits ouverts au budget précédent.

Tarifs communaux pour 2016. Le conseil municipal fixe les tarifs pour 2016 comme suit :

Redevance eau	jusqu'à 2000 m ³ au-delà de 2000 m ³	1,20 €/m ³ 1,17 €/m ³
Redevance assainissement	part fixe part variable participation pour non raccordement	15 €/compteur 1,50 €/m ³ 1,50 €/m ³
Redevances obligatoires	antipollution modernisation des réseaux	0,350 €/m ³ 0,233 €/m ³
Redevance viticole	surcoût d'investissement surcoût de fonctionnement	0,40 €/hl 0,08 €/hl
Location de compteurs	3 m ³ 5 m ³ 7 m ³ 10 à 15 m ³ 20 m ³ compteur combiné	10 € 12 € 30 € 58 € 85 € 120 €
Droit de branchement au réseau d'eau		700 €
Droit de branchement à l'assainissement		700 €
Participation à l'assainissement collectif	maison avec 1 logement pour chaque logement supplémentaire	2 200 € 1 000 €
Droit de pesage		10 €
Droit de place		10 €
Concession de cimetière	pour 15 ans : tombe de 2 m ² tombe de 4 m ² colombarium pour 30 ans : tombe de 2 m ² tombe de 4 m ² colombarium	50 € 100 € 500 € 125 € 250 € 1 000 €
Mise à disposition de matériel municipal avec personnel	(pour intervention sur conduites d'eau)	75 €/heure
Liste électorale		30 €
Livre « Mémoire de Vie »		37 €
Frais de port		7 €
Photocopies	A4 noir & blanc A4 couleur A4 couleur pour les associations de Pfaffenheim A4 noir & blanc recto/verso A4 couleur recto/verso A3 noir & blanc A3 couleur A3 noir & blanc recto/verso A3 couleur recto/verso fax	0,15 € 0,30 € 0,10 € 0,25 € 0,50 € 0,30 € 0,60 € 0,50 € 1,00 € 0,10 €
Bois sur pied		10 €/m ³
Régie « aide et secours »		20 €/heure

• Rappel des démarches à effectuer avant d'engager des travaux

Faut-il demander un **permis de construire** ou déposer une simple **déclaration préalable** ? Nous nous sommes souvent posé la question. Voici un petit résumé qui fait le point sur les formalités administratives à accomplir en cas de construction neuve ou de travaux sur constructions existantes.



mon projet	caractéristiques	je dépose en mairie
Construction nouvelle	Surface > 20 m ² Surface < 20 m ²	un permis de construire une déclaration préalable
Extension de l'habitation principale	Surface > 40 m ² Surface < 40 m ²	un permis de construire une déclaration préalable
Mur	Hauteur > 2 m Clôture	une déclaration préalable une déclaration préalable
Piscine	Superficie < 100 m ² non couverte Superficie > 100 m ² Avec couverture fixe ou mobile > 1,80 m	une déclaration préalable un permis de construire un permis de construire
Eolienne	Hauteur du mat < 12 m Hauteur du mat > 12 m	une déclaration préalable un permis de construire
Installations solaires et photovoltaïques	Puissance < 250 kWc Puissance > 250 kWc	une déclaration préalable un permis de construire
Travaux sur bâtiments existants	Travaux de restauration immobilière Travaux avec changement de destination Travaux de ravalement Aménagement de combles d'une surface < 40 m ² Aménagement de combles d'une surface > 40 m ²	un permis de construire un permis de construire une déclaration préalable une déclaration préalable un permis de construire
	Travaux modifiant l'aspect extérieur (nouvelles ouvertures, modification des boiseries, ajout de velux, réfection de la toiture, coloration de façade...etc)	une déclaration préalable

• Règles applicables pour louer des chambres d'hôtes



Qu'il s'agisse d'une ou plusieurs chambres, la location de chambres d'hôtes est soumise à déclaration auprès de la mairie.

Limitation de la capacité d'accueil : La capacité d'accueil est limitée à 5 chambres pour une capacité maximale de 15 personnes. Au-delà, l'exploitant ne peut exercer son activité sous l'appellation « chambres d'hôtes ».

Publicité des prix : Les chambres d'hôtes sont soumises aux dispositions de l'arrêté du 18 octobre 1988 relatif à l'affichage des prix dans les hôtels et autres établissements similaires d'hébergement. Les exploitants doivent afficher les prix de location, petit déjeuner inclus, à l'extérieur de l'établissement, dans le lieu de réception et dans les chambres.

Délivrance de reçus : La prestation doit faire l'objet de la délivrance d'un reçu dès lors que son prix est supérieur ou égale à 25 €. Pour les sommes inférieures à 25 €, le reçu est facultatif mais doit être remis au client s'il le demande. Le reçu doit être détaillé et conservé pendant deux ans.

Site internet : Si l'exploitant décide de créer un site internet pour présenter ses chambres d'hôtes, il devra y indiquer toutes les mentions légales : les tarifs (avec les dates exactes des périodes d'application si l'exploitant pratique des tarifs différenciés), la raison sociale de la société, l'adresse physique, l'adresse de courrier électronique, le numéro de téléphone et, le cas échéant, le numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers.

Attention : toute mention inexacte pourrait être considérée comme trompeuse pour le consommateur.

Balayage des rues

Le balayage des rues est programmé aux dates suivantes :

- **Mardi 19 avril**
- **Mardi 17 mai**
- **Jeudi 16 juin**



Merci de ne pas stationner vos véhicules dans la rue à ces dates afin de faciliter le passage de la balayeuse.

Le « **Service Plus** » de ramassage des encombrants à domicile pour les personnes de 70 ans et plus ainsi que les personnes handicapées, réalisé par l'association Espoir aura lieu le : **mardi 8 mars**

Un courrier personnalisé sera adressé aux bénéficiaires avec toutes les modalités.

Collectes en période hivernale



Pour des raisons de sécurité, notre prestataire de collecte des déchets (SITA) a de nouveau établi pour cet hiver « un protocole plan neige » basé sur trois niveaux :

1^{er} niveau : enneigement temporaire ⇒ L'organisation de collecte se rattrapera au jour le jour, en fin de matinée.

2^{ème} niveau : 2 à 4 jours d'enneigement ⇒ Le rattrapage de collecte se fera au plus tard la semaine suivante.

3^{ème} niveau : 1 semaine et plus d'enneigement ⇒ Le rattrapage de collecte se fera la semaine qui suit le déneigement total.

Journée Défense et Citoyenneté

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

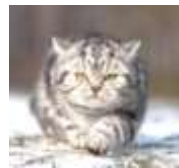
« **Ma JDC sur mobile** », est une toute nouvelle application à télécharger sur smartphone. Elle est conçue pour aider les jeunes à réaliser leur JDC entre leur recensement et leur convocation en site JDC à 18 ans.



Plus d'infos sur : <http://www.defense.gouv.fr/jdc>

Capture de chats errants

Pour des raisons sanitaires, une capture de chats errants est mise en place du 1^{er} décembre 2015 au 18 mars 2016 par les Brigades Vertes. La SPA de Colmar prendra en charge les chats capturés.



Les propriétaires de chats sont priés, durant cette période, de garder leurs chats chez eux la nuit et de leur mettre un collier en journée. Les chats non identifiés (sans puce électronique, ni tatouage) seront conduits chez un vétérinaire où ils feront l'objet d'un contrôle sanitaire et seront stérilisés et pucés, puis relâchés sur place.

Si les propriétaires d'un chat le perdent durant les jours de capture, ils sont tenus d'avertir la SPA de Colmar le plus rapidement possible au 03 89 41 16 53.

Pensez à déneiger vos trottoirs !



En période d'enneigement, il est rappelé aux habitants que les propriétaires et occupants d'immeubles doivent assurer le déneigement du trottoir devant leur façade et leur habitation.

Conformément au droit local applicable en Alsace et en Moselle, l'entretien et le déneigement des trottoirs sont à la charge de chaque riverain. En cas de neige, les trottoirs doivent être déblayés et dégagés. S'il n'y pas de trottoir, une bande de passage doit être dégagée.

Sachez qu'en cas d'accident ou de chute d'un piéton devant votre propriété, votre responsabilité pourrait être engagée (art. 1382 et 1383 du code civil).

Passage à la TNT HD

Le **5 avril 2016**, la TNT (télévision numérique terrestre) passera à la TNT HD (haute définition).

Si vous recevez la télévision par satellite ou par ADSL (internet), vous n'aurez rien à faire.

Si vous recevez la télévision par une **antenne râteau**, vous devez tester dès à présent la compatibilité de votre téléviseur. S'il ne l'est pas, vous devrez acquérir un adaptateur HD avant le 5 avril (coût environ 25 €) :

• Soit vous vérifiez que ce logo figure sur le téléviseur ou dans la notice de l'appareil :



• Soit vous allez sur la chaîne 7 ou 57 et vous vérifiez qu'apparaît bien ce logo : **arte HD**

Pacte d'Amitié

Signature d'un pacte d'amitié tripartite entre Pfaffenheim, Antraigues et Colognora

Comme vous le savez, notre commune, entretient déjà depuis de nombreuses années des liens étroits avec Antraigues en Ardèche et Colognora en Toscane, autour de la châtaigne.

Une idée a germé lors de notre fête de la châtaigne 2014 : pourquoi ne pas signer un pacte d'amitié tripartite ? C'est ainsi que par cette belle journée estivale du 30 août dernier, les délégations des communes d'Antraigues, de Pfaffenheim et de Pescaglia (dont dépend le village de Colognora) se sont retrouvées en Toscane, au musée de la châtaigne de Colognora.

Chaleureusement accueillis par Angelo Frati dans une salle comble, Aimé Lichtenberger, maire de Pfaffenheim, Andrea Bonfanti, maire de Pescaglia et Daniel Dumas, conseiller municipal d'Antraigues, ont exprimé tour à tour leur attachement à cette amitié réciproque, au demeurant déjà établie de longue date, avant de procéder à la signature du pacte d'amitié.

Une cérémonie très émouvante d'autant qu'elle s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités ayant été à l'origine de cette amitié : Romain Siry, Jean Duplan et Angelo Frati.

Tout le monde s'est retrouvé ensuite autour d'un excellent repas toscan très convivial.

JMS



Nouvelles activités

E.G. Créa - réalisations artisanales

Elodie Grasset, habitant notre village depuis sept ans, a créé sa société, EG Créa, depuis le 1^{er} août.

Elle vous propose des articles **personnalisés** tels que attache-sucette/tétine, sucettes pour bébés, attaches-doudous, porte-clés avec textes et couleurs au choix, bijoux avec des perles Swarovski, shamballa, et autres perles. N'hésitez pas à la contacter.



CONTACT

Elodie Grasset

EG Créa

Mail : egcrea@orange.fr

Tél. 06 73 81 99 11

Facebook : Elodie Grasset EG Créa

Site : <http://egcrea.com>



E.S. Paysages

Pour tous travaux de terrassement et d'entretien des espaces verts, vous pouvez faire appel à Steve Erhardt qui a créé son entreprise E.S. Paysages.



CONTACT

Steve Erhardt

6 rue du Centre

Mail : steve82@orange.fr

Tél. 06 79 61 92 09

Travaux et aménagements

Aménagement d'une aire de stationnement à l'arrière de l'église.

Ce nouvel espace offre des places de parking en libre accès à proximité immédiate du cimetière.

Il est rappelé que le stationnement devant l'entrée principale de l'église ainsi que sur le chemin goudronné autour de l'édifice est totalement interdit et passible d'une amende.



Travaux de gravillonnage et d'aménagement floral au cimetière.

L'équipe technique de la commune a mis les bouchées doubles avant la Toussaint pour enjoliver notre cimetière à cette occasion.

Les allées ont été gravillonnées, les pavés ont été nettoyés et l'ensemble du cimetière a été agrémenté de massifs floraux. Les habitants et les visiteurs ont unanimement salué cet aménagement.

Suivi des travaux forestiers.

C'est fin octobre que le conseil municipal s'est rendu en forêt communale pour assurer un suivi des travaux forestiers et constater la réalisation du programme des coupes.

Notre garde forestier, Michel Colacrai, a présenté les travaux réalisés au cours de 2015 et indiqué ceux qui seront à réaliser cette année.

Au regard de son importance, la forêt de Pfaffenheim constitue une source de revenu pour la commune. Il convient donc de l'entretenir et d'en assurer une saine gestion dans le temps.



Certains se concentrent sur les explications...

...d'autres s'adonnent à la cueillette des champignons !



Vente de bois

La commune met régulièrement en vente du bois sur pied au prix de 10 € le m³ (tarif 2016).

La priorité est accordée aux habitants de Pfaffenheim.

Pour toute information, veuillez contacter :

M. Michel Colacrai

par e-mail : michel.colacrai@onf.fr



Par les actions qu'elle mène et son soutien financier en faveur des services de proximité, notre communauté de communes a fortement contribué à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens depuis 22 ans. Mais connaît-on vraiment son rôle dans notre quotidien et les services qu'elle finance ? Un petit point s'impose...

Depuis sa création en 1994, notre communauté de communes a connu d'importantes évolutions aussi bien au regard de son périmètre que des compétences qui lui sont dévolues et qui en font un acteur majeur du financement des services aux habitants.

Rappelons que lors de sa création, le 1^{er} janvier 1994, la Communauté de Communes du Pays de Rouffach regroupait quatre communes : Guebelschwihr, Hattstatt, Pfaffenheim et Rouffach.

Aujourd'hui, rebaptisée « *Communauté de Communes du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux* » (PAROVIC), elle compte 11 communes avec l'adhésion au 1^{er} janvier 2012 de Gundolsheim, Eguisheim, Obermorschwihr, Osenbach, Voegtlinshoffen et Westhalten, puis au 1^{er} janvier 2014 de Husseren-les-Châteaux. Elle regroupe près de 14 000 habitants.

Son action est essentielle pour l'organisation et le maintien de nombreux services de proximité à la population qui ne pourraient être assurés par nos communes en raison de leur coût élevé. Le périmètre intercommunal s'avère bien plus pertinent dans les domaines de l'environnement, de la culture, de la politique de l'enfance et de la jeunesse ou encore de la promotion touristique.

Gestion des ordures et des déchets

C'est ainsi que, dans le cadre de la compétence « environnement », la communauté de communes a décidé la construction d'une déchetterie à Pfaffenheim et qu'elle a mis en place, dès 1995, la collecte des ordures ménagères en porte-à-porte, puis en 1997 la collecte sélective, suivie en 2007 de la collecte des biodéchets.



Ces services engendrent un coût non négligeable puisqu'en 2014, celui-ci aura été de 1 638 868 € pour la communauté de communes, dont 1 185 959 € pour les collectes en porte-à-porte, 375 386 € pour le fonctionnement de la déchetterie, 33 975 € pour la collecte du verre... etc

Bien entendu, divers partenariats ont été signés avec des organismes spécialisés pour la revalorisation de certaines matières recyclables, ce qui permet de réduire le coût restant à la charge de la communauté de communes qui a été ramené à la somme de 1 092 203 € principalement financé par la T.E.O.M. (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) dont le produit s'est élevé en 2014 à 974 880 €.

Par ailleurs, d'autres services ont été introduits comme le **balayage des rues**, rendu nécessaire par le constat que les habitants balaient de moins en moins devant leur domicile, pour un coût de 15 425 € en 2014 ; ou encore le « **Service Plus** » de collecte à domicile des encombrants auprès des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite pour un coût de 8 674 € en 2014. Autant de services très utiles mais qui ont un coût pour la collectivité, c'est-à-dire pour chacun d'entre nous.



Enfance-Jeunesse

Dès 1997, le Service Animation Jeunesse a été mis en place pour répondre à un besoin d'animations en faveur des 11-18 ans. Plusieurs projets ont vu le jour tels que le festival RenK'Art, le Club Théâtre...etc.

En 2004, pour établir un lien entre les familles et les assistantes maternelles, la communauté de communes a créé le RAM (Relais d'Assistants Maternelles). Sur le territoire intercommunal, 57 assistantes maternelles sont en activité et offrent 200 places d'accueil potentielles.

En 2006, c'est la gestion des Accueils de Loisirs et Périscolaires pour les 3-12 ans qui a été prise en charge par la communauté de communes.



Aujourd'hui elle verse une subvention d'équilibre à 8 établissements sur le territoire (dont la Ruchette à Pfaffenheim) pour une capacité globale de 470 places.

Pour les moins de 5 ans, deux crèches bénéficient du financement de la communauté de communes, l'une à Rouffach (50 places) et l'autre à Westhalten (10 places).

En 2014, la politique enfance-jeunesse menée par la communauté de communes a représenté un engagement à hauteur de 944 721 €.

Culture

Dès sa création, la communauté de communes a considéré que la culture devait être soutenue et encouragée.

La première concrétisation aura été la création de l'école de musique intercommunale pour permettre aux jeunes et moins jeunes de nos villages de bénéficier d'une formation musicale de qualité, sur le territoire intercommunal, à un prix acceptable pour les familles. Cette initiative répondait également à un besoin exprimé par les différentes harmonies pour former de nouveaux musiciens. La participation de la communauté de communes représente environ un tiers du coût de la formation des élèves pour un montant total de 34 503 € en 2014.



L'autre projet phare en matière culturelle est la Médiathèque. Si la construction a été financée par la communauté de communes, celle-ci prend également en charge le fonctionnement de la structure, y compris l'acquisition de nouveaux documents, pour un coût annuel de l'ordre de 350 000 €.



À NOTER

Modification des horaires pour l'accès à la déchetterie :

- le portail d'accès est désormais fermé 15 minutes avant les heures de fermeture du site.
- L'accès à la déchetterie est interdit aux professionnels les vendredis après-midi et les samedis.

Tourisme et promotion du territoire

Il est rapidement apparu que nous ne pouvions réaliser efficacement la promotion de notre territoire au niveau communal, c'est pourquoi la communauté de communes a décidé de signer des conventions d'objectifs et de partenariat avec les offices de tourisme en leur versant des aides au fonctionnement. En 2014, ces versements ont représenté 60 676 € pour l'office de tourisme de Rouffach et 116 572 € pour celui d'Éguisheim.

À noter que parmi les principaux projets soutenus, on compte le TGV (Train Gourmand du Vignoble) qui rencontre un succès considérable depuis 3 ans et permet au visiteur de découvrir l'ensemble de nos villages, mais aussi la Nuit de la Grande Lune ou l'Académie et le Festival Musicalta qui rassemblent chaque année des jeunes musiciens et des professionnels de renommée internationale et qui drainent de nombreux festivaliers en provenance du monde entier.

Et dans l'avenir ?

Aujourd'hui, comme nous l'avons vu, l'implication financière de la communauté de communes est considérable et nous impacte au quotidien en nous permettant de bénéficier de services de proximité dont nous faisons usage sans nous poser une question essentielle : « et s'il n'y avait pas d'accueil périscolaire ou de médiathèque ou encore de déchetterie près de chez moi, comment ferais-je ? ».

La tendance actuelle est clairement à un accroissement progressif des compétences dévolues aux communautés de communes dans de nouveaux domaines, souvent en remplacement des communes. Il nous appartient de suivre l'évolution en marche et d'accompagner ce mouvement d'autant que l'Assemblée Nationale a déjà voté en faveur du transfert d'autres compétences, dont l'eau et l'assainissement, dans le cadre d'un calendrier d'ici à 2020.

D'ailleurs, pour se convaincre de l'importance croissante que l'État entend accorder à l'intercommunalité, il suffit de relever que depuis les élections municipales de 2014, la loi a introduit l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel alors qu'auparavant ils étaient désignés par les conseils municipaux.

Par ailleurs, le projet de loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) prévoit que les communes soient regroupées au sein de communautés d'au moins 15 000 habitants. Pour l'heure, notre communauté de communes devrait bénéficier d'une adaptation au titre de la zone de montagne car plus de la moitié de nos communes sont classées en « communes de montagne ».

L'aventure de l'intercommunalité continue...

L'élaboration du P.L.U.

La procédure d'élaboration de notre PLU suit son cours (voir bulletin N° 52 de juillet 2015 pages 12/13).

La première étape, consistant à mener une étude socio-économique et une étude environnementale de la commune a été réalisée par l'ADAUHR.

Le diagnostic a été présenté cet automne, lors d'une **réunion publique** à laquelle ont assisté une soixantaine d'habitants du village. Ce fut également l'occasion pour les personnes présentes (particuliers, professionnels ou associations) de s'exprimer et de faire part de leurs attentes.

Les grandes lignes de l'**étude socio-économique** mettent en avant un village à la croissance dynamique, avec une population plutôt jeune (solde naturel constamment positif, surreprésentation forte des classes d'âges de 5 à 14 ans et de 35 à 44 ans). Elle montre également que le desserrement des ménages est une réalité sensible dans la commune (baisse constante du nombre moyen de personnes par ménage), ce qui conditionne les besoins en matière d'habitat. L'étude note que le nombre de logements croît plus rapidement (et donc les besoins) que l'évolution de la population.

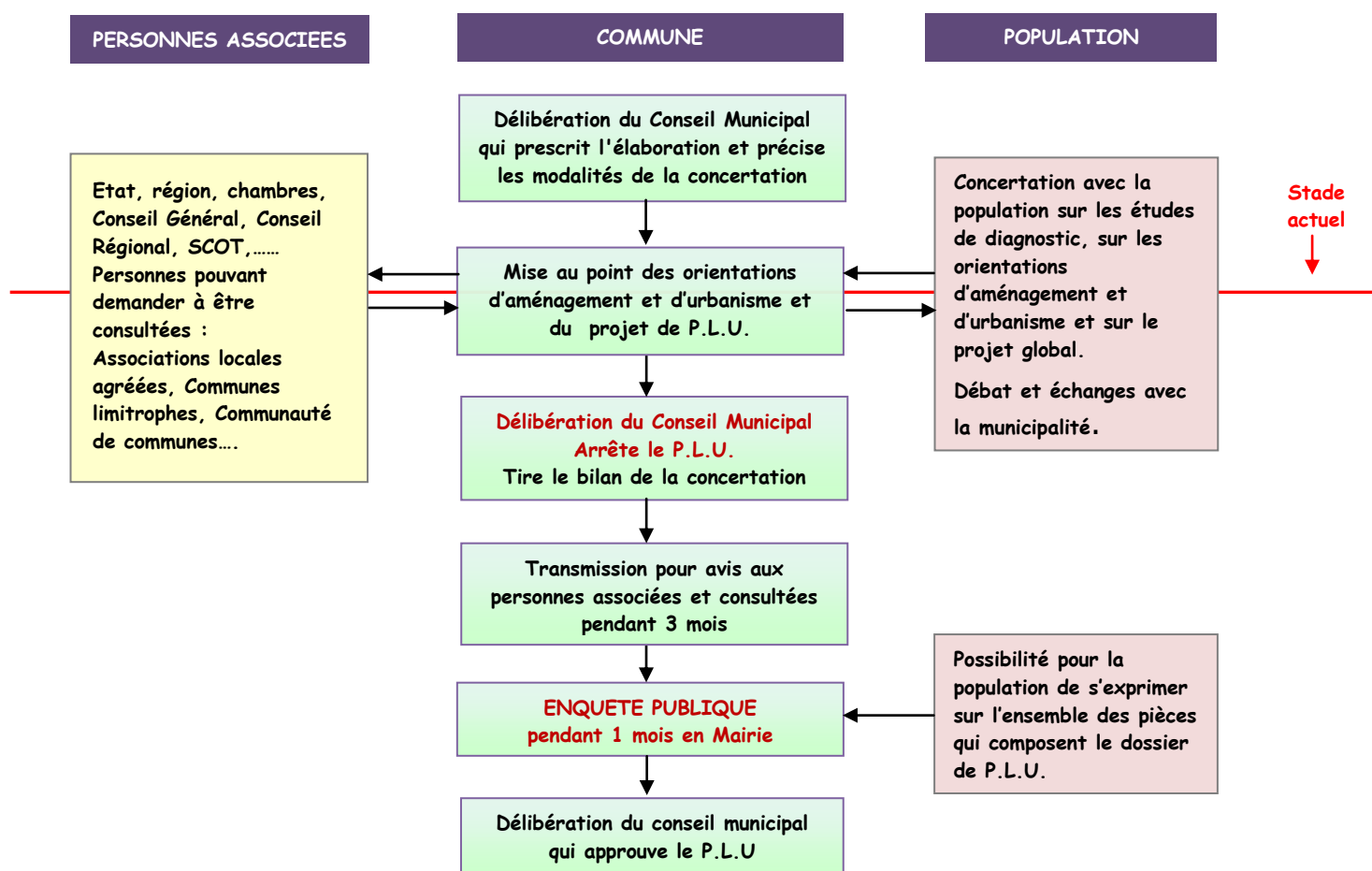
L'**étude environnementale**, quant à elle, met en exergue des éléments paysagers forts liés au patrimoine bâti (architecture traditionnelle, monuments historiques), à l'eau (fontaines) et à la culture de la vigne (murets en pierre sèche). Par ailleurs, les milieux naturels présentent des enjeux forts notamment en raison des cours d'eau et de leur flore, des affleurements rocheux, des coteaux calcaires et d'un milieu forestier riche. En revanche, l'étude relève une diminution de la diversité des paysages agricoles sous l'effet d'une spécialisation des espaces : vignes sur le piémont, grandes cultures en plaine.

Tous ces éléments seront intégrés dans la réflexion, et en premier lieu, dans l'établissement du **PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) qui est un document constitutif du PLU arrêtant les orientations générales retenues concernant l'habitat, les transports, les déplacements, l'équipement commercial, les loisirs, le développement économique et celui des communications numériques. Il fixe également des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace.

Un registre, à la disposition du public, sera ouvert en mairie à partir du 1^{er} février. Chacun pourra y porter ses observations et ses suggestions.

JMS

À quel stade de la procédure en sommes-nous ?



AEMES - La Ruchette

Accueil des enfants les jours scolaires:

Lundi et jeudi : le midi de 11h30 à 13h20, repas compris.
le soir de 16h45 à 18h15.

Mardi et Vendredi : le midi de 11h30 à 13h20, repas compris.
le soir de 15h15 à 18h15.

Mercredi : soit de 11h00 à 18h15 avec repas ;
soit de 11h00 à 14h00 avec repas ;
soit de 14h00 à 18h15 sans repas.

Accueil des enfants pendant les vacances:

Activités de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h00.
Accueil à partir de 7h30 et jusqu'à 18h15.
Inscription par journées complètes avec repas.

Renseignements :

Tél : 03 89 49 60 94 ou 06 38 77 25 84

E-mail : la-ruchette-pfaffenheim@orange.fr

Nouveau site internet:

<http://ruchette.wix.com/afterschoolprogram>

La soirée Halloween de la Ruchette

Vendredi 30 octobre 2015 a eu lieu la soirée Halloween de la Ruchette. Les animatrices ainsi que le comité de l'AEMES étaient là pour que cette fête soit une réussite. A l'intérieur, parents et enfants ont pu s'amuser et déguster de délicieuses spécialités effrayantes : doigts de sorcières, toasts-cercueil, canapés-araignées ainsi que la traditionnelle soupe au potiron faisaient partie du buffet.

Les plus courageux sont sortis dans la cour sombre de l'école, transformée pour l'occasion en parcours terrifiant. Après avoir bravé les différentes épreuves et énigmes proposées, les participants sont rentrés au chaud pour un dessert bien mérité. Cette soirée fut un succès et tous se sont donnés rendez-vous pour Halloween 2016.



Visite des membres du Club de l'Amitié à la Ruchette

En décembre, les enfants de la Ruchette ont bénéficié des conseils des Dames du club de l'Amitié pour confectionner des mannalas.

La Marseillaise entonnée par les enfants

Le 11 novembre, les enfants, sous la houlette de la directrice de l'école, Claire Braun, ont participé activement à la commémoration de l'armistice.

Le public a ainsi pu apprécier leur interprétation de La Marseillaise et du Chant des Partisans avant une collation bien méritée au caveau St-Martin.





La maternelle à la boulangerie

« Nous sommes allés à la boulangerie du village pour y faire des **Mannalas**. Le boulanger nous a mis une toque sur la tête, puis il nous a donné un « boudin » de pâte à brioche.

Nous avons façonné la tête, les bras et les jambes ; puis nous l'avons aplati avec un rouleau, badigeonné d'œuf et décoré avec des pépites de chocolat. Le boulanger les a gardés pour les laisser gonfler puis les cuire et nous les avons reçus le lendemain matin. Ils étaient **DELICIEUX** ; nous nous sommes régalés ! »

Fleurissement

Comme l'année passée, la Commission du Fleurissement du Conseil Municipal a attribué à chaque maison fleurie des appréciations sous la forme d'une, deux, trois ou quatre fleurs. Pour cette édition, le jury était sillonné les rues de la commune le jeudi 13 août pour admirer et évaluer les décorations florales.

Il est vrai que ce début d'année a été caractérisé par un temps sec, ensoleillé et chaud, ce qui a mis à dure épreuve les géraniums et autres fleurs d'ornement extérieur. Le jury en a tenu compte.

Un grand merci à **Bernard WEBER** qui a aménagé la remorque des services techniques pour le plus grand confort des membres du jury et qui a conduit le tracteur tout au long des rues du village.

Félicitation à tous les lauréats ! Une remise de récompenses aura lieu le **vendredi 4 mars** à la salle multifonction. Une invitation personnelle sera adressée à chaque lauréat.

JMS



Palmarès 2015 (4 et 3 fleurs)



18 maisons ont obtenu 4 fleurs :

BRUCHHAEUSER Olivier - 11 r. Lauch
BUCHER Emmanuel - 14 r. Saules
FEHRENBACH Gérard - 6 r. Château
FREUDENREICH Hubert - 9 r. Château
FLESCH Henri - 8 r. Écoles
FLESCH J-Luc - 22 r. Stade

GIBELLO Guy - 11 r. Moulin
HAUBER Dominique - 16 r. Riesling
JAEGGY Bernard - 8 r. Muscat
KUENTZ Romain - 20 r. Fossé
MARTISCHANG Henri - 15 r. Fossé
MOLTÈS Antoine - 9 r. Moulin

MOLTÈS Éric - 9 r. Riesling
NARTH Éric - 28 r. Centre
RIEFLÉ André - 34 r. Lauch
RIEFLÉ Marthe - 11 pl. Mairie
SAGER Elisabeth - 6 r. Stade
STRITT Paul - 12 r. Tuilerie



30 maisons ont obtenu 3 fleurs :

ALTERMATH Antoine - 2 pl. N-Dame
BELLY Gérard - 12 r. Saules
BIRGHAN René - 21 r. Chapelle
CHRISTLEN Clairette - 14 r. Vignoble
ECKERLEN Guy - 35 r. Lauch
FLEICHER Éric - 28 r. Moulin
FLESCH François - 20 r. Stade
FREUDENREICH J-Paul - 22 r. Moulin
FRICK Anne - 14 r. Baer
GERBER Paul - 43 r. Lauch

GINGLINGER J-Louis - 6 r. Fossé
HANNAUER Guillaume - 3 r. Moulin
HECK Christophe - 15 r. Schauenberg
HERLING Jeanne - 11 r. Pressoir
HUMBRECHT P-Paul - 7 pl. N-Dame
JAEGGY Nicolas - 74 r. Lauch
MAJER Ghislaine - 8 r. Église
MEISTERMANN Guy - 23 r. Riesling
MOLTÈS Michel - 7 r. Moulin
MOLTÈS René - 13 r. Vignoble

MOLTÈS Roland - 8 r. Fossé
MULLER Arthur - 56 r. Lauch
MULLER Didier - 15 r. Riesling
RICKLIN Olivier - 6 r. Lauch
RIEFLÉ Marcel - 1 r. Muscat
RUNNER Francis-Claude - 3 r. Liberté
STANKOVIC Vladan - 26 r. Rouffach
WERLEN André - 6 r. Westhalten
WINKELMULLER Pascal - 21 r. Riesling
WOLF David - 7 r. Église

NB. Les réalisations florales n'étant pas notées, les lauréats sont listés par ordre alphabétique.

La punaise verte du soja - *Nezara viridula*

Depuis quelques années je vous ai présenté des ravageurs que l'on trouve principalement dans les arbres fruitiers. Je profite de cette édition pour vous décrire un insecte que j'ai découvert l'été dernier dans mon potager et qui risque de nous embêter sérieusement dans les années à venir. Il était présent à partir du mois de juin dans les framboisiers, puis sur différents légumes, mais également sur des fleurs (soucis, cosmos, tournesols) et sur des arbustes (hibiscus syriacus). Sa présence a été confirmée au courant de l'été à Gueborschwihr, à l'Ecomusée d'Alsace et à Guebwiller.

Description : La punaise verte *Nezara Viridula* est un ravageur polyphage très important sur le plan mondial (soja, riz, diverses cultures légumières). Originaires d'Ethiopie, elle a sévi initialement dans les zones intertropicales. Mais au fil des années sa zone de répartition s'élargit vers le Nord. Elle est apparue en France dans les années 1990, sa présence a été signalée en 2012 du côté de Strasbourg. C'est un insecte piqueur-suceur qui s'attaque aux végétaux et légumes, mais pas aux arbres fruitiers.

Biologie : Les adultes mesurent de 1,2 à 1,6 cm de long pour environ 0,8 cm de large. Ils ont deux paires d'ailes. Ils changent de "robe" selon la saison. Si les punaises adultes sont bien vertes en été, elles deviennent brun légèrement violacé en automne. La couleur est réversible. Les adultes se distinguent de la punaise verte commune par la présence de 3 points blancs sur le haut du dos et leurs ailes membraneuses vertes.

Après accouplement, la femelle pond entre 30 et 130 œufs à la fois, de couleur blanc cassé, disposés en nid d'abeille (ooplaque), le plus souvent sous le dessous des feuilles. Les œufs mettent entre 5 et 21 jours pour se développer. Après éclosion, les larves passent par 5 stades différents, au cours desquels elles changent de forme et de couleur avant de devenir adulte (imago). Leur durée de développement est directement liée à la température, elle est d'environ 58 jours à 20 °C, 34 jours à 25 °C et 23 jours à 30 °C. Jusqu'à quatre générations peuvent se développer en une année. Leur durée de vie est de 9 à 10 mois. Les adultes hivernent dans les structures des serres ou des tunnels, dans les cabanes de jardin ou dans les maisons.



Dégâts : *Nezara Viridula* est capable de se nourrir sur 30 familles de plantes différentes. Elle préfère les aubergines, les tomates, les piments, les poivrons, les haricots, les concombres et les cornichons. Les boutons floraux piqués avortent avant de donner naissance à une fleur. Les plantes et les légumes présentent des piqûres et se flétrissent. Les fruits perdent de leur couleur et chutent prématurément ou se déforment.

Ennemis naturels : Grâce à l'odeur extrêmement désagréable qui se dégage de ses glandes, elle n'a que très peu de prédateurs. En France, des essais peu concluants ont été réalisés avec une mouche parasitoïde d'œufs '*Trissolcus basalis*'. Une autre mouche parasitoïde '*Trichopoda pennipes*' pond ses œufs sur le corps des punaises. Les larves pénètrent ensuite dans le corps des insectes.

Lutte : Produits phytosanitaires : il n'existe pas de traitement homologué à ce jour ni en lutte chimique, ni en lutte biologique.

Mesures prophylactiques : éliminer les feuilles avec les pontes, ramasser les punaises quel que soit leur stade larvaire pour limiter la population.

(sources : internet; photos : A. Ehrhart)

Armand EHRHART

La prochaine démonstration de taille d'arbres fruitiers à Pfaffenheim aura lieu le 20 février 2016 à 14h00 au verger pédagogique (lieu-dit BILL), sous l'égide de la Société d'Arboriculture de Guebwiller et environs. Réservez dès à présent cette date. Au programme : taille de formation, tailles de fructification et d'entretien sur arbres de plein vent (hautes tiges et demi-tiges), protection phytosanitaire.

La démonstration sera effectuée par des moniteurs arboricoles qui répondront également à vos questions. Que vous soyez novice ou expérimenté, les démonstrations sont ouvertes à tous.

Hommage à nos Aînés

La municipalité a honoré ses Aînés

à l'occasion de leur 80^{ème} ou 90^{ème} anniversaire...



Mme Yvonne WEBER, 80 ans le 27 août



M. Antoine MULLER, 80 ans le 1er octobre



M. Jean ESCHERMANN, 80 ans le 7 octobre



M. Charles SPECKER, 80 ans le 1^{er} novembre



Mme Jeanne FREUDENREICH, 80 ans le 27 décembre



Noces d'Or de Mme et M. André RIEFLÉ

...et de leur grand anniversaire de mariage.

Les grands âges de 2016 (+80 ans)

Age	Nom	Prénom	Né(e) le	Adresse
103	Mme RUOLT	Marthe	12/05/1913	3 rue du Chai
98	Mme FEBVRE	Marie	27/12/1918	5 cours des Seigneurs
96	Mme VINCENT	Paulette	02/07/1920	15 Grand-rue
95	M. NUNGE	Charles	05/02/1921	3 rue du Schauenberg
95	Mme BOESCH	Jeanne	03/05/1921	3 rue de la Lauch
95	Mme HERRGOTT	Léonie	09/07/1921	4 rue de Westhalten
94	Mlle FRICK	Joséphine	26/06/1922	3 rue du Fossé
93	Mme MENARD	Gabrielle	26/06/1923	14 rue du Muscat
93	Mme KUENY	Marie Thérèse	30/07/1923	7 rue du Vignoble
92	Mme RITTER	Jeanne	02/04/1924	3 place Notre-Dame
92	Mme MEISTERMANN	Marie	16/04/1924	10 rue du Schauenberg
92	M. KOPF	Justin	14/10/1924	1 rue du Chai
91	Mme RICHARD	Marthe	15/01/1925	20 rue de Baer
91	Mme ERHART	Marie-louise	02/04/1925	7 Place de la Mairie
91	Mme STEBER	Marie	10/04/1925	2 rue de la Chapelle
91	M. ALTERMATH	Antoine	23/05/1925	2 place Notre-Dame
91	Mme KASTLER	Fernande	22/12/1925	19 rue du Centre
89	Mme BILDSTEIN	Marie Antoinette	12/01/1927	5 rue de la Chapelle
89	Mme FREUDENREICH	Marthe	05/12/1927	6 rue du Moulin
88	M. GSELL	François	11/01/1928	3 rue de l' Eglise
88	Mme BIRGHAN	Lucie	16/05/1928	21 rue de la Chapelle
88	M. WALTER	Robert	22/06/1928	18 rue de la Lauch
88	Mme FRICK	Marthe	08/09/1928	44 rue de la Lauch
87	M. GERBER	Paul	24/01/1929	43 rue de la Lauch
87	M. HUMBRECHT	Gustave	28/02/1929	7 place Notre-Dame
87	M. BIRGHAN	René	11/05/1929	21 rue de la Chapelle
87	M. HANAUER	Jean	26/05/1929	18 rue de la Chapelle
87	Mme BILDSTEIN	Paulette	08/06/1929	7 rue de la Chapelle
87	M. HANAUER	Fernand	16/06/1929	6 rue de Rouffach
87	Mme KOPF	Mariette	21/07/1929	1 rue du Chai
86	Mme HANAUER	Marie Thérèse	15/08/1930	6 rue de Rouffach
86	Mme FRICK	Anne	11/09/1930	14 rue de Baer
86	M. HAEFFLE	Paul	15/10/1930	1 rue du Moulin
86	M. ROBERT	Jacques	13/11/1930	16 rue de la Tuilerie
86	M. ADNOT	Jacques	01/12/1930	3 rue des Vergers
85	M. RUNNER	Léon	17/01/1931	11 rue de la Chapelle
85	M. FRICK	Eugène	27/01/1931	15 rue du Schauenberg
85	Mme FUCHS	Yvette	02/05/1931	19 rue de l' Eglise
85	Mme MEISTERMANN	Véronique	04/06/1931	7 Grand-rue
85	Mme MULLER	Anne Marie	25/06/1931	20 rue de l' Eglise
85	Mme SCHMITT	Albertine	23/07/1931	4 rue du Fossé
85	M. ROTHENBURGER	Fernand	23/09/1931	6 rue du Chai
85	Mme HAEFFLE	Léonie	01/10/1931	1 rue du Moulin
84	M. VOEGELI	Achille	01/01/1932	17 rue de la Tuilerie
84	Mme BERNARD	Marie	18/04/1932	12 rue de la Liberté
84	M. MULLER	André	08/06/1932	4 rue de la Liberté
84	M. MULLER	Paul	05/07/1932	18 Grand-rue
84	M. EBENDINGER	Paul	15/08/1932	5 place de la Fontaine
84	Mme BENDELE	Victorine	16/09/1932	41 rue de la Lauch
84	Mme BEBAR	Micheline	17/09/1932	16 rue de la Liberté
84	Mme ROBERT	Marie	30/12/1932	16 rue de la Tuilerie
83	Mme MULLER	Marie Louise	20/01/1933	4 rue de la Liberté
83	Mme ROTHENBURGER	Stéphanie	09/04/1933	6 rue du Chai
83	Mme GERBER	Madeleine	14/04/1933	43 rue de la Lauch
83	Mme FULHABER	Marie Rose	14/06/1933	19 rue du Moulin
83	Mme NOLL	Marie Madeleine	08/08/1933	4 rue de Baer
83	Mme HAEFFLE	Marie-Antoinette	16/09/1933	35 Grand-rue
83	Mme FRICK	Annette	27/10/1933	5 rue de Rouffach
82	M. SCHOEHN	Gilbert	04/02/1934	place de la Mairie
82	Mme ADNOT	Liliane	13/04/1934	3 rue des Vergers
82	M. PETER	Roger	12/05/1934	13 rue du Fossé
82	Mme VOEGELI	Marie-Jeanne	17/08/1934	17 rue de la Tuilerie
82	Mme DELERS	Monique	15/09/1934	14 Grand'rue
82	M. MULLER	Gérard	05/10/1934	10 rue de la Chapelle
82	Mme HANAUER	Stéphanie	11/10/1934	22 rue du Centre
82	M. MOLTES	Joseph	16/10/1934	12 rue de Baer
81	Mme BOOG	Anne	01/02/1935	8 rue de Rouffach
81	M. FREUDENREICH	Robert	25/02/1935	31 rue de l'Eglise
81	M. ZOLLER	Jean	14/06/1935	5 rue des Ecoles
81	Mme WEBER	Yvonne	27/08/1935	26 rue de Rouffach
81	M. MULLER	Antoine	01/10/1935	4 Place Notre-Dame
81	M. ESCHERMANN	Jean	07/10/1935	29 rue du Riesling
81	M. SPECKER	Charles	01/11/1935	23 rue de Rouffach
81	Mme CHRISTLEN	Clairette	17/11/1935	14 rue du Vignoble
81	Mme FREUDENREICH	Jeanne	27/12/1935	31 rue de l'Eglise
80	Mme WALTER	Marie Jeanne	13/01/1936	18 rue de la Lauch
80	M. MARTISCHANG	Henri	11/02/1936	15 rue du Fossé
80	M. WEBER	Bernard	16/02/1936	26 rue de Rouffach
80	M. MOST	Aloyse	23/03/1936	26 rue de la Lauch
80	Mme RIEFLE	Marthe	13/04/1936	11 place de la Mairie
80	Mme MOST	Cécile	06/10/1936	26 rue de la Lauch
80	Mme WECK	Anne	30/11/1936	5 Grand'rue
80	M. STRITT	Paul	29/12/1936	12 rue de la Tuilerie

NAISSANCES (14)

21 janvier	Ugo de SCHWEITZER Christophe et HUNOLD Christelle
02 février	Théo de BULTINGAIRE Christophe et MULLER Sophie
26 février	Lauriane de MURSCHEL Frédéric et WANTZENRIEDER Kelly
13 mars	Justin de GEIGER Christian et DILLMANN Anne
25 mars	Léana de HUBNER Blaise et KAMM Sabrina
22 juin	Thomas de HAEMMERLIN Michel et Leslie
04 juillet	Léa de ZIPPER Julien et FIX Emilie
12 juillet	Samia de COFFINIER Sébastien et BENMIRA Hayat
15 juillet	Margaux de RIEFLÉ Thomas et Emilie
29 août	Lucy de DRAUX Stéphane et DAVID Aurélie
05 septembre	Simay de TAS Mickail et Ebru
10 septembre	Virgile de RUNNER Dominique et Sandra
19 novembre	Gabriel de THOMANN Mathieu et Caroline
28 décembre	Théo de BOESCH Marc et PREVOST Jennifer



MARIAGES (6)



09 mai	ZIMMERMANN Julien et WERLEN Elodie
13 juin	DUCOMMUN Stéphane et FLESCH Laurence
22 août	EHRHART Bastien et LEHMANN Katrin
29 août	LINGELSER Matthieu et JACQUOT Adélaïde
29 août	VIDBERG Romuald et CAMBON Valérie
10 octobre	ADLER Sébastien et MARTISCHANG Sophie

DÉCÈS (9)

21 janvier	M. MEISTERMANN Joseph	95 ans
06 février	M. MEHR Marc	69 ans
07 février	M. BOMBENGER Gilbert	79 ans
27 mars	M. SIHLER René	91 ans
12 août	Mme SCHMITT Céline, née DESCHLER	90 ans
20 août	Mme TONNEL Marguerite, née THIEFFRY	84 ans
03 octobre	Mme BARTHOLOMÉ Marie, née ROSÉ	99 ans
08 novembre	Mme MULLER Madeleine, née STEHLIN	94 ans
07 décembre	M. BENDELE Fernand	84 ans



Calendrier des manifestations 2016

JANVIER

1	V	Jour De l'An
2	S	
3	D	
4	L	
5	M	
6	M	Vœux de la Municipalité Salle Multifonction
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	
24	D	Grand Loto ASP
25	L	
26	M	
27	M	 Collecte de sang
28	J	
29	V	
30	S	
31	D	Chœur des 3 Frontières Concert à l'église

FÉVRIER

1	L	
2	M	
3	M	
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	Fête de la Ste-Agathe Sapeurs-Pompiers
8	L	
9	M	Mardi Gras
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	
16	M	
17	M	
18	J	
19	V	
20	S	• Taille des arbres 14h • Spectacle ASP 20h SMF
21	D	
22	L	Réunion Journée Citoyenne 19h Salle multifonction
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	Kameleon Big Band Concert à 20h - salle MF
28	D	
29	L	

Vacances scolaires dans
l'académie de Strasbourg

MARS

1	M	
2	M	
3	J	
4	V	Réception municipale Jeunes méritants & Fleurs
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	Service Plus Ramassage encombrants
9	M	
10	J	
11	V	A.G. départementale Société Canine
12	S	Soirée Moules Frites ASP
13	D	Concours RCI (12-13 mars) Pistage canin. SCBA
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	Bourse Petite Enfance Salle multifonction
20	D	Bourse Petite Enfance Salle multifonction
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	Vendredi Saint
26	S	
27	D	Pâques
28	L	Lundi de Pâques
29	M	
30	M	
31	J	

Calendrier des manifestations 2016

AVRIL

1	V	
2	S	
3	D	Loto du Pfaff Music Band Salle Multifonction
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	
10	D	
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	
15	V	
16	S	
17	D	Portes Ouvertes au CPI Chorale Ode Concert à l'église
18	L	
19	M	 Balayage des rues
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	Marche de nuit ASP
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	
29	V	
30	S	Journée Citoyenne Municipalité

MAI

1	D	<i>Fête du travail</i>
2	L	
3	M	
4	M	
5	J	<i>Ascension</i>
6	V	
7	S	Cérémonie Armistice Soirée Asperge (G. d'eau)
8	D	<i>Armistice 1945</i>
9	L	
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	Grempeltournier ASP
16	L	Marché aux Puces Conseil de Fabrique
17	M	 Balayage des rues
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	
24	M	 Collecte de sang
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	Chorale Crescendo Concert à l'église St-Martin
30	L	
31	M	

JUIN

1	M	
2	J	
3	V	Festival Schauenberg 20h
4	S	Rencontres Gronau (4-5 juin) Festival Schauenberg 20h
5	D	Rencontre Cté de Paroisse Festival Schauenberg 18h
6	L	
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	Concert de Printemps Pfaff Music Band
12	D	
13	L	
14	M	
15	M	
16	J	 Balayage des rues
17	V	
18	S	Fête de la Musique Pfaff Music Band
19	D	Nuit de la Grande Lune Chapelle St-Léonard
20	L	
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	
28	M	
29	M	
30	J	

JUILLET

1	V	Kermesse de l'École Les Lutins de Pfaff
2	S	
3	D	A.G. de l'UNC au Schauenberg
4	L	
5	M	
6	M	
7	J	
8	V	
9	S	31^{ème} Fête du Vin
10	D	31^{ème} Fête du Vin + Cérémonie Fête Nationale
11	L	
12	M	
13	M	
14	J	<i>Fête Nationale</i>
15	V	
16	S	
17	D	
18	L	
19	M	
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	Concert Musicalta Eglise St-Martin
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	Nuit du Tourisme Soldats du Feu
28	J	
29	V	
30	S	Challenge Schuller ASP
31	D	

AOÛT

1	L	
2	M	
3	M	Nuit du Tourisme Syndicat Viticole
4	J	
5	V	
6	S	
7	D	
8	L	
9	M	
10	M	
11	J	
12	V	
13	S	
14	D	
15	L	<i>Assomption</i>
16	M	
17	M	Le mangeur de Lune Festival
18	J	Le mangeur de Lune Festival
19	V	Le mangeur de Lune Festival
20	S	Le mangeur de Lune Festival
21	D	Le mangeur de Lune Festival
22	L	
23	M	
24	M	
25	J	
26	V	
27	S	
28	D	
29	L	
30	M	
31	M	

SEPTEMBRE

1	J	
2	V	
3	S	42^{ème} Marche Populaire Azur 2000
4	D	42^{ème} Marche Populaire Azur 2000
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	Forum des Associations Azur 2000
12	L	
13	M	 Collecte de sang
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	Caisses à Savon Course régionale
19	L	 Balayage des rues
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	

Calendrier des manifestations 2016

OCTOBRE

1	S	
2	D	
3	L	
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	Bourse Petite Enfance Salle multifonction
9	D	Bourse Petite Enfance Salle multifonction
10	L	
11	M	
12	M	
13	J	
14	V	
15	S	Soirée Blossmusik Pfaff Music Band – salle MF
16	D	
17	L	
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	
25	M	
26	M	
27	J	 Balayage des rues
28	V	Soirée Potiron des enfants Association Accueil
29	S	
30	D	
31	L	

NOVEMBRE

1	M	<i>Toussaints</i>
2	M	
3	J	
4	V	Donneurs de Sang Conférence Salle Multifonction
5	S	
6	D	
7	L	
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	• Cérémonie Armistice • Repas Paroissial
12	S	Concours RCI (12-13 nov.) Pistage canin. SCBA
13	D	Rénovation de l'orgue Cérémonie d'inauguration
14	L	
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	20^{ème} Fête de la Châtaigne Salle Multifonction
20	D	20^{ème} Fête de la Châtaigne Salle Multifonction
21	L	
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	Marché de Noël de l'École Les Lutins de Pfaff
26	S	
27	D	Les Créatives d'Azur 2000 Marché de Noël - Salle MF
28	L	
29	M	
30	M	

DÉCEMBRE

1	J	 Collecte de sang
2	V	
3	S	
4	D	Amicale des Mineurs A.G.
5	L	
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	Fête de St-Nicolas Association Accueil
10	S	
11	D	Fête de Noël des Aînés Salle Multifonction
12	L	
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	Concert de Noël Pfaff Music Band à l'église
19	L	
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	<i>Noël</i>
26	L	<i>St-Étienne</i>
27	M	
28	M	Montée aux Flambeaux au Schauenberg - CMJ
29	J	
30	V	
31	S	

Les carrières de Pfaffenheim

La région du Piémont, s'étalant du Sud de la vallée de Munster jusqu'à Guebwiller consiste en un dédale de failles et de roches diverses affleurant.

Tout cela débuta au tertiaire et lors d'un fantastique bouleversement tectonique faisant suite au soulèvement des Alpes. On sait que le contrecoup en fut l'effondrement de la partie centrale du massif que formaient les Vosges et la Forêt Noire. La faille principale qui sépare les roches du primaire (granit, gneiss et grauwack) et les roches du secondaire (grès et calcaires) se situe sur le ban de Pfaffenheim à la hauteur de Osenbuhr. Plus à l'Est, nous avons d'autres failles qui séparent, elles, le secondaire du tertiaire (conglomérats calcaires) puis du quaternaire dans la plaine d'Alsace marqué par le dépôt du gravier rhénan.

Mais au-delà de ces « gros traits un peu simplistes », des centaines de failles longitudinales ou transversales font de cette région un patchwork de roches de tous âges. Elles font également le bonheur des géologues et des collectionneurs de cailloux.

Certaines roches contiennent des minéraux (cuivre et argent) qui furent exploités dans des mines, notamment dans le bassin Osenbach-Wintzfelden entre 1498 et 1850. Il faut savoir que de nombreuses carrières furent exploitées sur ce territoire : marbre près de Schwartzentann, grès calcaire jaune à Rouffach et, bien entendu, le grès vosgien sur toute la façade Est du massif. L'histoire nous révèle souvent de sympathiques surprises, notamment pour ce qui concerne Pfaffenheim !

Un opuscule datant de la fin du 19^{ème} siècle fait état des recherches menées par le baron de Dietrich, comte du ban de la Roche, maire de Strasbourg de 1790 à 1792, mort sur l'échafaud à Paris en 1793. Il avait été chargé par le gouvernement français de la visite des mines, des bouches à feu et des forêts de la région.

Il a consigné ses travaux dans un ouvrage intitulé « Description des gîtes de minerai de la Haute et Basse Alsace » (Paris, imprimerie Didot Jeune, 1789). Et il y est question des « mines » de Pfaffenheim.

Voilà ce que relate le baron de Dietrich :

« On a tiré ci-devant de la mine du fer en grains du village du Petit Pfaffenheim, qui dépend du Mundat. »

« On prend dans le même territoire de l'argile très réfractaire, qui mélangée avec la terre de Willentrote, près de Troyes en Champagne, sert à faire les creusets et les fours d'une grande partie des verreries de Haute-Alsace (Wildenstein) et de Lorraine. »

Qu'en est-il ?

Du fer à Pfaffenheim

Au Nord-Ouest du Bill, colline située à l'Est de la RD 83 et produisant aujourd'hui de superbes vins, est mentionné, peu avant le chemin menant au club-house de la société de pêche, un site sous le vocable de « Ertzwasch » ! (lavage, nettoyage de métaux !). C'est ici, de même qu'en face de l'auberge du Petit Pfaffenheim, qu'était extraite une forme de fer, le **bonertz** (fer ductile, très malléable). Le métal, en fait de l'hématite (Fe_2O_3) contenu dans le calcaire oolithique sous forme de petites sphères agglomérées, était certainement extrait de la pierre dans des « hauts fourneaux » à l'aide de charbon de bois. Pour 50 kg de fer il fallait 200 kg et plus de minerai et 25 stères de bois !

Quand l'extraction de ce minerai a-t-elle débuté ? Certainement dès le moyen-âge. Il me vient en mémoire la formule de mon professeur d'histoire-géo pour justifier la présence de la métallurgie dans tel ou tel site : « minerai de fer superficiel + charbon de bois = sidérurgie » !

Quand l'extraction a-t-elle cessé ? Je ne sais pas. Le baron de Dietrich mentionne qu'en 1789 les carrières étaient fermées depuis des lustres, cependant à la Révolution on a répertorié 7 cloutiers au village, dont un certain... Joseph Fuchs. Le 19^{ème} siècle et la révolution industrielle eurent définitivement raison de cette industrie d'un autre temps, même si en 1826 on a projeté de rouvrir les carrières !

Des argiles à Pfaffenheim

Dès le haut moyen-âge, chaque village s'est mis en quête d'argile destinée plus spécialement à la confection de tuiles. Le Piémont est riche en lœss et parfois en argile. On trouve encore des vestiges d'anciennes carrières au Sud-Est et au Nord d'Éguisheim (tuileries Sturm), à Husseren (excavation à la sortie vers Éguisheim), à Rouffach (l'Escapade ainsi que le Cosec sont construits sur d'anciennes carrières et l'aire de stockage des briques de la tuilerie, aujourd'hui fermée, se trouve en place d'un étang d'où l'on extrayait l'argile). Les tuileries Sturm ont un temps fait la richesse de la ville.



À Pfaffenheim, on a extrait l'argile au Nord-Est du village. Les anciennes carrières, aujourd'hui comblées, sont occupées par la chocolaterie (après l'arrêt de son exploitation on en fit une décharge qui fut elle-même comblée pour devenir dans les années 1970 un parcours de moto-cross avant d'être arasée puis occupée par la zone artisanale). Une autre carrière se situait sur le Bill, à l'endroit aujourd'hui occupé par le verger pédagogique.

Des plans de 1810 stipulent la présence d'une tuilerie au bas de la rue éponyme. Celle-ci fut transférée rue de la Chapelle, dans la propriété Beck (on trouve encore des vestiges de broyeuses dans la grange du lieu) mais elle ferma au début du 20^{ème} siècle !

Le baron de Dietrich nous parle aussi de carrières d'argile réfractaire utilisée pour la confection de creusets et de fours destinés aux verreries de Wildenstein et Willentroste (près de Troyes). Une de ces carrières est encore bien visible en aval de l'oratoire situé à l'orée de la forêt, à droite du Viehweg. Maire, j'ai un temps voulu en faire un dépôt de gravas, mais le propriétaire refusa ! Heureusement pour nous car il aurait été dommage de nous priver d'une tranche importante de notre histoire « minière », tant cette argile était précieuse pour les verreries d'Alsace et de Lorraine ! Cette argile, très « sableuse » est d'une très belle couleur ocre-rouge.

Le village de Wildenstein n'existe que par sa verrerie qui a été créée par cinq verriers suisses venus de la région de Ferrette. Ils ont été autorisés à s'implanter en ce lieu très riche en forêts de hêtre par l'abbé de Murbach, propriétaire du fond de la vallée de la Thur, le 6 juillet 1700. Cette présence n'a pas été perçue d'un bon œil par les paysans du coin qui se sont trouvés lésés dans leur exploitation forestière. Des procès ont été intentés contre les verriers et la paroisse d'Oderen leur a même interdit d'assister à la messe ! La Révolution va apaiser le conflit.

Malgré cette ambiance délétère, l'activité de la verrerie va grandissant. Très vite, l'usine comptera 12 verriers. L'usine s'approvisionne en sable extrait au Vieil Armand et à Belleleux (en Suisse), achète les cendres dans toute la vallée de St-Amarin, se procure le manganèse dans le Tyrol, la soude dans les salines de Dieuze et l'argile réfractaire pour la confection des creusets... à Pfaffenheim. La production de la verrerie est essentiellement composée de bouteilles, carafes et gobelets. Mais la verrerie produit aussi des bonbonnes, des salières, des tuiles en verre et même des objets de luxe. Les débouchés se trouvent essentiellement en Allemagne et en France.

S'adaptant aux besoins des entreprises, Wildenstein s'est lancé dans la confection de grosses bonbonnes pour l'usine chimique de Vieux-Thann au début du 19^{ème} siècle. Avec l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne en 1870, la verrerie, éloignée des grands axes de communication, voit son activité se réduire pour finalement s'éteindre en 1884. L'activité du textile prendra le relais et permettra à la population de trouver une nouvelle activité et donc de rester sur place, avant que cette dernière ne périclité à la fin du 20^{ème} siècle.

Longue et riche histoire des carrières de grès vosgien

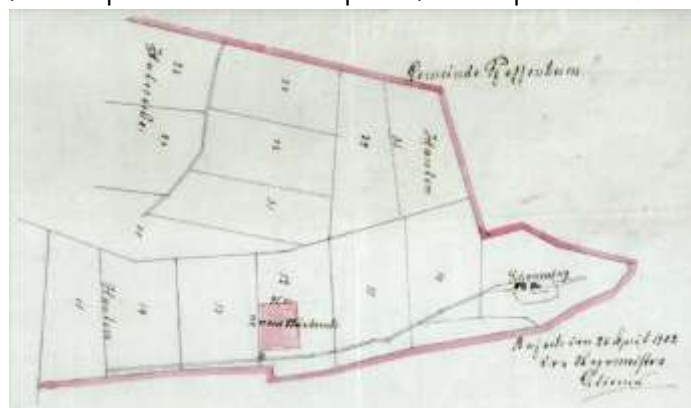
Tout au long de la falaise surplombant le vignoble, s'échelonnent les vestiges des anciennes carrières de grès. Ainsi, au Nord du Schauenberg, deux fronts de taille sont nettement visibles. C'est à cet endroit qu'ont certainement été extraites les pierres ayant servi à ériger les chapelles successives et les divers bâtiments du pèlerinage. Elles pourraient donc avoir été ouvertes au début du 16^{ème} siècle (construction de la première chapelle en 1515).



Plus au Sud se succèdent de nombreuses carrières. Celles-ci ont servi à l'extraction des pierres destinées à la construction du village, donc très tôt puisque « Papanheim » est cité dès le 7^{ème} siècle. Mais les Celtes puis les Romains y ont certainement déjà puisé leurs matériaux de construction. Vauban, ou plutôt Jean-Baptiste Regemorte, réalisateur de la place forte de Neuf-Brisach et du canal devant apporter les matériaux nécessaires à l'érection de la ville (moellons, chaux et bois), a trouvé à Pfaffenheim tout ce dont il avait besoin, à commencer par le grès vosgien.

Des cartes classent ces carrières-là comme « primordiales ». Il a même fait aménager une machine destinée au transport des pierres entre les carrières et le port qui se situait au Nord-Est de l'actuelle déchetterie. Ces carrières ont été ouvertes de 1698 à 1703.

Après la Révolution, ces carrières, domaine de la Commune, furent louées à des exploitants privés. Elles sont cadastrées parcelles 11 et 12 et délimitées à l'Est par le chemin forestier allant du Schauenberg à Westhalten, à l'Ouest par une ligne parallèle située à 120 m, au Nord par la fin de la parcelle 11 et au Sud par la fin de la parcelle 12.



En 1899 c'est l'entreprise J. Estand, Riehl et Bein « Bau-Geschäft » de Strasbourg, spécialisée dans le pavage et les travaux sur chaussée, qui en a été le locataire. Elle exploitait également la carrière de Voegtlinshoffen. Le bail fut reconduit à la même entreprise en 1902.

L'adjudication des carrières par le conseil municipal donna souvent lieu à des joutes épiques. Ce fut le cas en 1924/1925, lorsque plusieurs entreprises firent leurs propositions au maire de l'époque M. Joseph Fuchs. Le 23 septembre 1924, la mise à prix fut fixée à 5000 frs/an mais adjugée à l'entreprise Stephan pour 35 ans à raison de 2000 frs/an ! L'inspecteur principal des eaux et forêts de Colmar, M. Badré, dénonce cette décision et le préfet fixe une nouvelle adjudication au 24 décembre !

De nouvelles propositions sont faites : M. Stephan (3200 frs), M. Henri Dreyfus (4500 frs) et M. Willmer (5550 frs). Finalement c'est l'entreprise de MM. Dreyfus et Willmer de Mulhouse qui l'emporte et le bail fut signé pour 35 ans (révisable tous les 9 ans) entre les 2 parties le 28 avril 1925 au prix de 4500 frs/an.

Le 24 juin 1925 les Carrières de Rimbach-Zell SA, au nom de M. Dreyfus, se plaignent de l'état catastrophique des chemins d'accès et demandent réfection. Le 13 août 1925, en réponse au maire se plaignant du bruit occasionné par les explosions dans les carrières au passage d'une procession allant de Rouffach au Schauenberg, M. Dreyfus écrit : « *J'ai l'honneur de confirmer la promesse faite en son temps, de ne pas gêner les processions passant devant la carrière pour se rendre au Schauenberg. Suivant les instructions, le contremaître a arrêté le travail à l'approche de la procession et ne l'a repris qu'après disparition du dernier pèlerin. Il a même demandé à ses ouvriers de se découvrir !* » Vers 11h on a fait sauter à la mine quelques fortes racines mais la détonation n'a pas pu troubler la dévotion des croyants, tous étaient rentrés dans leur foyer à l'exception de quelques couples d'amoureux. « *Je me refuse à croire que votre Conseil Municipal veut servir de porte-parole à des gens qui, pour faire oublier aux leurs une rentrée tardive ont recours à des mensonges !* »

Le 20 octobre 1925 : le locataire est autorisé à construire une baraque en tôle. Le 24 octobre 1925 : ouverture d'un chemin entre la Pierre du Diable et le chemin Pfaffenheim - Schauenberg. Le 30 mars 1929, les Carrières de Rimbach-Zell appartenant à M. Stephan sollicitent un bail de 36 ans à partir du 1^{er} avril 1929. Sans suite.

Le 6 mars 1931, les Carrières de Rimbach-Zell SA demandent une prolongation du fermage de 9 ans à partir de 1933 ! Cette entreprise exploite déjà de la « pierre à macadam » à Rimbach-Zell et des pavés de grès à Voegtlinshoffen. Sans suite.

Le 26 novembre 1934 : décès de M. Henri Dreyfus père. Lui succède son fils également Henri Dreyfus, qui s'allie aux Carrières de Rimbach-Zell. Le 20 août 1936, M. Bessing de Bergheim est autorisé à ouvrir une carrière sur 2 hectares dans la parcelle 13. Le 21 octobre, le bail est signé pour 12 ans à 2250 frs/an.

Le 15 août 1941, un courrier de la mairie de Mulhouse annonce brutalement et glacialement le décès du « *juif Heinrich Dreyfus aus Mülhausen* ». Il est aisé de deviner ce que sous-entend cette annonce ! Le bail est rompu !

Le 28 octobre 1941, la société VOBAG (Vogesen Steinbrüche) de Strasbourg qui exploite Schwartzbach et Gueberschwihr reprend le bail.

Le 1^{er} avril 1943, M. Gensburger dénonce ce bail. Sans suite. Le 24 septembre 1946, la société SOCARVO sollicite le bail. Le 29 septembre 1947, SOCARVO obtient le bail pour 30.000 frs/an. Cette « Société des Grandes Carrières des Vosges » sise à Strasbourg exploite déjà les carrières à macadam de porphyre bleu à Schwartzbach (67) et les carrières à pavés de quartzite rose à Gueberschwihr. Mais SOCARVO n'exploite pas les carrières de Pfaffenheim.

Le 12 février 1958, SOCARVO est mise en liquidation. Le 25 mai 1960, la commune réitère une énième fois sa demande de paiement d'une somme de 3.000 frs à feu SOCARVO. Le 24 mars 1965, la CAIRPSA demande le nom de l'exploitant des carrières auprès de la mairie. Or, depuis la guerre nos carrières demeurent inexploitées.

Dans les années 1990, l'entreprise Piatti de Hattstatt a bien sollicité leur réouverture. Mais c'était peine perdue. L'Etat interdit toute exploitation de ces anciennes carrières. Celles-ci ont un temps été occupées par le faucon pèlerin qui adore ces falaises verticales pour nicher. Pour réaliser nos bordures de trottoirs... nous devons à présent nous tourner vers la Chine ou le Vietnam !

Mais aussi des carrières de calcaire et de chaux

Revenons à la construction de Neuf-Brisach (1698 - 1703). Nous n'avons pas encore parlé de la chaux qui était le ciment fixant les pierres entre elles. Le calcaire destiné à élaborer cette chaux était extrait au Bill, que cela soit au Sud, où les carrières sont encore bien visibles, ou au Nord sur le site de l'Ertzwasch. À cet endroit nous avons trouvé une borne flanquée du lys royal et marquant l'entrée des carrières, propriété du roi. Aujourd'hui, cette borne est visible devant la fontaine sise Grand'Rue.



Vingt fours à chaux y fonctionnaient jour et nuit pendant toute la durée du chantier. Cependant, en fouillant le sol, les carriers ont parfois mis à jour des bancs de calcaire pouvant donner de la pierre de taille fort intéressante pour la réalisation de certaines sculptures que nous pouvons admirer aux angles de la citadelle néo-brisachoise.

A présent, lorsque vous vous promènerez dans la banlieue de notre village, vous envisagerez avec un intérêt nouveau toutes les fractures, trouées ou perturbations du relief présentes dans le paysage. Vous en chercherez peut-être même la cause !

Romain SIRY

Sources :

Archives de l'armée à Vincennes, archives départementales et communales.

► Azur 2000 - Club des Jeunes

Avec toujours autant de passion et de dynamisme, le Club Azur 2000 vous propose une multitude d'activités pour toutes les passions sportives, artistiques ou culturelles, pour les jeunes et les moins jeunes. Venez nous retrouver.

TENNIS DE TABLE La section de tennis de table, à l'origine du Club des Jeunes voici plus de 30 ans est engagée dans le championnat AGR (Avant-Garde du Rhin) avec 2 équipes. La section accueille tous ceux qui désirent pratiquer ce sport, en amateur ou en compétition. Les matchs se déroulent en grande partie les vendredis soirs.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SÉNIORS Une vingtaine de personnes du 3^{ème} âge suivent les conseils d'une monitrice diplômée, le mercredi après-midi.

SECTION STEP AÉROBIC Tous les mercredis soirs sous l'égide de Valérie, ouvert à tous, inscription possible en cours d'année, renseignements au 06 88 01 03 23.

SECTION ZUMBA Tous les lundis et jeudis, zumba kids et zumba pour adultes, sous la houlette de Carole, ouvert à tous, renseignements au 06 72 26 17 75.

ACTIVITÉS DU MARDI Ouvert à tous, badminton, ping-pong, de 20 à 22 heures.

SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉ Ouvert à tous, adultes et ados, tous les 3^{èmes} vendredis du mois à 20 h dans le local du Club des Jeunes, salle multifonction. Ce sera l'occasion de (re)découvrir ensemble des jeux de société originaux, aux thèmes et mécanismes variés.

MARCHE POPULAIRE La 41^{ème} marche populaire, organisée par le Club des Jeunes « Azur 2000 » avec l'aide des parents d'élèves et de l'association « Gouttes d'Eau » les 29 et 30 août 2015 a de nouveau rencontré un franc succès. Près de 1500 marcheurs se sont retrouvés sur nos 3 parcours de 5, 10 et 20 kms. Merci à toutes les personnes qui aident bénévolement tout au long du weekend, à Paul pour les différents parcours et aussi à ceux qui organisent et préparent l'intendance tout au long de l'année.

Toutes nouvelles propositions d'activités sont bienvenues.

Renseignements et modalités d'inscription :

Bernard RITTER

1 rue du Château - 68250 PFAFFENHEIM

Tel : 06 26 930 927 ou 03 89 49 72 31

ritter.bernard@neuf.fr

pfaffenheim@universitepopulaire.fr

NB. Toutes ces activités sont encadrées par des "professionnels" passionnés et sont ouvertes à tous.

Les diverses activités proposées en collaboration avec l'Université Populaire :



La 18^{ème} saison, réalisée en collaboration avec l'Université Populaire de Mulhouse a bien démarré.

On constate une bonne participation aux cours proposés.

L'antenne locale de Pfaffenheim a toujours beaucoup de succès.

Le programme détaillé est disponible sur simple demande.

PEINTURE Sanguine, fusain, pastel sec, à l'huile, Annie SICART vous enseignera la subtilité des pastels et des fusains au travers de mini-stages. Elle vous fera découvrir la technique de la peinture à l'huile. Tél : 06 87 53 76 98.

POTERIE-CÉRAMIQUE Edith LOUIS vous fera découvrir le travail de l'argile, différentes techniques de fabrication, de décoration, d'émaillage de pièces ou de modelages. Pour tous les niveaux.

CUISINE DE LAURENT Monsieur Laurent ULRICH, cuisinier professionnel draine de plus en plus d'adeptes de sa cuisine, sophistiquée mais à la portée de tous, il vous proposera encore 4 menus jusqu'en avril.

CUISINE LAOTIENNE Cuisine laotienne et découpe artistique de fruits et légumes par Mme Eveline ESPILONDO, en décembre et en mai.

DANSES DE SALON Christiane KASZEWSKI et son cavalier vous feront découvrir le paso, le tango, la marche, le cha-cha, la valse, la rumba et le rock, le jeudi soir.

ART FLORAL Différents thèmes seront abordés par Delphine, fleuriste professionnelle, soit le mardi soir, soit le jeudi après-midi.



Le club Azur 2000 vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2016 !

► Azur 2000 - « Marché de Noël des Créatives »

L'histoire de notre actuel marché de Noël débute en 2009...

Adeptes du bricolage en tous genres, Pamela, membre d'Azur 2000, souhaite organiser une exposition d'artistes amateurs permettant de montrer alors au public un large éventail des talents d'hommes et de femmes de notre village et alentours.

En juin 2009, nous organisons alors notre 1^{ère} exposition d'artistes amateurs appelée « Les Créatives ». La météo et la période n'étant absolument pas propices à ce type de manifestation, elle a lieu en novembre dès 2010.

Après des débuts difficiles, mais à force de persévérance et grâce aux encouragements de nos chers exposants, nous sommes toujours de la partie ! Chaque année, les visiteurs sont de plus en plus nombreux. Pfaffenheim et les Créatives se font connaître dans les environs...

En 2013, notre exposition s'appelle officiellement et définitivement « Le Marché de Noël des Créatives ». Le principe reste identique : des artistes amateurs proposent peinture, patchwork, bijoux artisanaux, couronnes de Noël, décorations de Noël, miels et confitures maison... etc



Chaque année, plus de 20 exposants font le bonheur de tous ! Et notre Marché de Noël s'est fait une place dans la longue liste des manifestations diverses de Noël dans notre région.

Rendez-vous dimanche 27 novembre 2016, à la salle multifonction, pour découvrir de nouveaux artistes !

Le comité Azur 2000 en profite pour vous présenter ses meilleurs vœux pour 2016 !



Un grand succès pour l'édition 2015

Séverine STANKOVIC

► La Ligue contre le Cancer



Grand Merci à vous tous qui avez su accueillir généreusement les quêteurs. Grâce à votre générosité, nous avons pu recueillir cette année plus de 5 000 €.

Merci aux 14 quêteurs qui ne comptent pas leur temps pour réaliser cette quête à domicile.

Plus de 220 communes du Haut Rhin (soit les deux tiers) participent à la semaine nationale de collecte au profit des ligues départementales.

Témoignage d'un patient :

« Pousser Les portes de la Maison de la Ligue c'est l'occasion de faire de riches rencontres, de vivre d'agréables moments, chaleureux, conviviaux dans les divers ateliers proposés. On devient créatif, on apprend à s'écouter, à échanger (et cela aide beaucoup), on rit facilement, on profite de ce lieu à part, à côté de la vraie vie de chacun de nous, même si, par bribes, la maladie sort en mots... Mais dans ces parenthèses, les maux sont oubliés... Et, parce que chacun de nous sait la remise en question que nous vivons, des liens se créent... et, pour certains, perdureront sûrement au-delà de la Maison de la Ligue et des Patients ».

Ces recettes permettent d'assurer les missions prioritaires de la Ligue contre le Cancer telles que :

- **Le soutien à la recherche** : programmes régionaux et nationaux, carte d'identité des tumeurs...

- **L'aide aux malades** : accompagnement du patient tout au long de son parcours de soins et après, accompagnement dans des démarches d'accès à des droits (Assedic, assurances, emprunts...) et à leurs proches par la mise en place d'aides à domicile ou d'aides matérielles.

- **Offrir à toute personne touchée par le cancer un lieu** rassemblant accueil, écoute (soutien avec psychologue), information (assistance sociale, conseil médical), convivialité et soins de bien-être tels que : activités physiques adaptées, sophrologie, ateliers d'arts plastiques et d'art thérapie, soins et conseils individuels en esthétique, atelier de chant, atelier d'écriture, conseils en diététique et ateliers culinaires.

La Maison de la Ligue et des Patients
11 rue Camille Schlumberger 68000 COLMAR
Tél. 03 89 41 18 94

Christiane LICHTENBERGER

► Bibliothèque Mille-Feuilles



Du 16 au 20 novembre 2015

Festival du livre

400 livres en exposition pour plaire à tous les âges !

Accompagnés de leurs institutrices, les enfants de notre école ont pu découvrir, feuilleter, choisir un ou plusieurs livres et acheter le livre choisi avec l'accord de leurs parents ou de leurs grands-parents.



Les petits de Maternelle ont découvert le plaisir de jouer avec « Dame croco a les crocs » Ed. Quatre Fleuves : marionnette sortant du livre pour avaler tout ce que l'enfant aime : légumes, gâteaux, fruits et bonbons...

« Le Bonhomme en pain d'épice » Ed. Milan,

« Le loup qui n'aime pas son ombre » de Philippe Auzou,

« Au secours un fantôme farceur ! » Ed. Nathan : livre animé qui joue avec la peur du noir et des êtres bizarres... thème que les enfants adorent !



Les plus grands se sont intéressés aux livres documentaires : « Vivre au moyen-âge » Ed. Gallimard-jeunesse, « Copains des animaux » Ed. Milan, « Superscience, 40 expériences » Ed. Piccolia, « La guerre 39/40 racontée aux enfants » Ed. de la Martinière, « Je découvre l'anglais » Ed. IME, « Voitures de légende » Ed. Fleurus.

Des romans pour les lecteurs débutants, de plus gros livres pour les lecteurs confirmés. Des livres jeux : origami, marionnettes, bracelets brésiliens, couronnes et masques de fées et de princesses, chansons et musique accompagnées de CD à écouter en chantant !



Quelques bandes dessinées : « les Minions » Ed. Dupuis, « Ariol » Bayard jeunesse, « Tom et Nana » les héros du quotidien et des jeux pour les jours de vacances. Ed. Bayard-jeunesse.

Des livres d'art pour découvrir « L'histoire de l'art de Cro-magnon jusqu'à toi » Ed. Milan.

Partir dans les voyages : « Que la vie est belle dans l'espace ! » Ed. Nathan, « À travers l'Égypte au temps des pharaons » Ed. Milan, découverte des villes comme « Barcelone » Ed. Fleurus, et « Le voyage autour du monde en 80 jours » Ed. Milan.

Le festival se termine après avoir honoré toutes les commandes exprimées par les acheteurs.

Nous avons poursuivi avec succès la vente des livres de l'exposition au marché de Noël de l'école.

Quelques commandes supplémentaires avant la fête de Noël... les parents heureux de faire plaisir à leurs enfants !

Les bénéfices de la vente-exposition ont permis d'acquérir 35 beaux livres pour la bibliothèque Mille-feuilles.



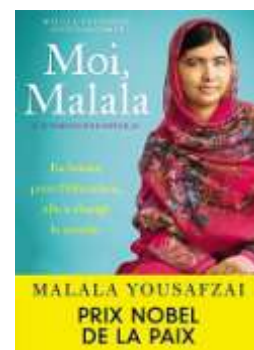
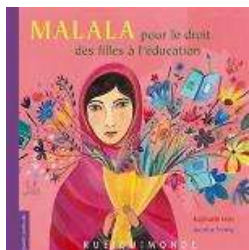


Au jour le jour à la bibliothèque...

Une présentation de livres a lieu régulièrement le jeudi matin à la bibliothèque pour les élèves de CM1/CM2.

Préparant notre relation avec l'école de Lahore, au Pakistan, nous avons découvert le livre écrit par Malala.

Ce livre broché a donné par la suite la création d'un magnifique album de Raphaële Frier pour le texte et Aurélia Fronty pour l'illustration.



Avec elle, nous redécouvrons l'impérieuse nécessité du désir d'apprendre pour vaincre toutes les barbaries de l'ignorance, l'urgence de dénoncer les intégrismes de toutes sortes et l'obligation de résister à tous ceux qui interdisent la liberté des femmes, des enfants et des hommes.

Malala grandit dans un village du Pakistan au sein d'une famille aimante. Son père, Ziauddin Yousafzai, s'affranchit des traditions de son peuple, les Pachounes et élève sa fille Malala comme son fils Khushal. Quand en janvier 2009, les talibans ferment l'école que fréquente Malala, ils l'autorisent à exprimer sa colère devant les caméras de la télévision pakistanaise.

Malala, qui a tout juste 12 ans en 2009, a un caractère bien trempé et des convictions chevillées au corps ; à 14 ans, elle est célèbre dans son pays où elle reçoit le **Prix national de la jeunesse pour la paix** et crée une fondation pour l'éducation.

Les talibans, le 9 octobre 2012, prennent d'assaut le bus scolaire qui la ramène chez elle et tirent sur Malala. Bien que grièvement blessée à la tête, Malala lutte encore, contre la mort cette fois, et elle est transférée dans un hôpital de Grande-Bretagne où elle va subir plusieurs opérations.

Rétablie, elle vit maintenant en Angleterre.

En 2014, alors qu'elle n'a que 17 ans, elle reçoit le **Prix Nobel de la paix**.

Marie-José MULLER

► Conseil Municipal des Jeunes

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Pfaffenheim a déjà organisé diverses actions comme :



- la balade familiale « à la rencontre des Elfes » qui a eu lieu le 5 juillet ;
- la soirée estivale organisée avec le Service Animation Jeunesse, le 14 août à la salle multifonction ;
- la vente des tombolas pour de la course de caisses à savon, le 20 septembre. Les membres du CMJ ont aussi été commissaires de course lors de cette journée ;
- nous avons fait la plonge lors de la fête des Aînés ;
- le 28 décembre nous avons vendu les flambeaux pour la montée au Schauenberg.

Nous avons pour projet, très prochainement, d'ouvrir la salle Azur 2000 une après-midi par mois afin de réunir tous les jeunes du village pour échanger, faire des jeux, regarder des vidéos, écouter de la musique...

Aux jeunes de Pfaffenheim qui souhaitent nous rejoindre : vous pouvez prendre contact avec Annick Elbling, Adjointe au maire.

Vous pouvez aussi nous rejoindre sur notre page Facebook :

« **Conseil Municipal des Jeunes de Pfaffenheim** »

pour le CMJ,
Loïc HUGENDOBLE



► Association Gouttes d'Eau

Nous avons beaucoup réfléchi pour trouver le nom de notre Association « Gouttes d'Eau » ! Nous avons conscience que nous ne pouvions être qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins d'une immense partie des humains de cette terre.

Une partie de ces humains rêve de paix, une autre de guerre. Quelques-uns parlent de solidarité, d'autres la pratiquent ! Combien de gouttes faudrait-il pour arriver à une solidarité efficace ?

La période actuelle et les événements qui s'y rattachent devraient nous faire réfléchir. Que signifient encore l'humanisme pour l'humanité, la charité pour les religions ? Quelle place occupe encore dans notre société la fraternité de notre devise républicaine ?

Pour l'Année 2016, de combien de gouttes de plus aurons-nous besoin pour échapper à ce monde et ses vieux démons ? *« ne plus supporter l'autre, trouver l'ennemi en lui, ne s'occuper que de soi, ne surtout pas partager, là où l'argent et les biens matériels tiennent lieu de civilisation ».*

Il y a chez nous des enfants malades, ailleurs des enfants qui ont faim ; il y a la nature qui joue de mauvais tours et souvent aux plus pauvres. Il y a les guerres avec toutes leurs horreurs !

Combien de gouttes là encore faudrait-il pour faire que Noël soit un événement heureux et porteur d'espérances pour la nouvelle année qui démarre ?

En 2016, nous continuerons à mener nos actions comme nous le faisons depuis vingt ans, en faisant appel aux hommes de bonne volonté pour nous aider dans ces actions, y participer même ! *« Il n'est pas assez d'avoir l'esprit bon mais le principal est de l'appliquer bien »* disait un philosophe.

C'est dans cet esprit que nous avons travaillé au cours du second semestre 2015. Des membres de l'association ont ainsi participé aux diverses manifestations organisées dans notre village au cours de cette période, et en particulier à la Fête du Vin les 11 et 12 juillet, à la marche populaire des 29 et 30 août, et à la course régionale de caisses à savon du 20 septembre. Nous en retirons le plaisir d'avoir passé de bons moments et réussi de belles manifestations grâce auxquelles nos ressources se confortent au bénéfice de nos actions de solidarité.

Le 7 octobre, la réunion tenue chez Bernard Weber avec l'association « ROOTS France » a concrétisé nos relations conjointes pour le soutien du projet de l'école Sodiwal de Lahore, projet cher à notre ami Irshad ! Nous sommes ainsi convenus d'aider la responsable de cette école à assumer la charge de l'accueil et de la scolarité de ces enfants démunis en lui versant une aide financière de 200.-€ par mois à compter d'août dernier.

Nous avons également répondu aux demandes de « Médecins du Monde » lors de la survenance d'événements catastrophiques partout dans le monde.

Comme vous le voyez, l'implication de Gouttes d'Eau dans les manifestations qui se déroulent à Pfaffenheim ne se dément pas et cela sert son objet premier qui est d'aider des personnes ou des groupes dans le besoin. Certes, notre monde ne manque pas de personnes ou de groupes dans cette situation, c'est pourquoi notre aide est forcément sélective. C'est aussi la raison pour laquelle nous ne nous interdisons aucun projet, ni aucune destination, pour notre aide, même si nous n'ignorons pas que nos moyens restent limités.

Bonne Année 2016 à tous !

Le Comité de Gouttes d'Eau

► Amicale des Anciens Mineurs

Les membres de notre Amicale se sont retrouvés au Schauenberg pour notre traditionnelle journée récréative. Ainsi, après avoir assisté à la messe, nous avons partagé un repas très convivial dans la salle Kueny.

Comme chaque année, l'amicale a fêté Sainte-Barbe, sa patronne, le dimanche 6 décembre. Nous avons profité de l'occasion pour tenir également notre assemblée générale annuelle au Petit Pfaffenheim en présence de M. le maire.

C'est avec une grande émotion que l'amicale a rendu hommage à son doyen, Martin Meistermann, décédé en janvier à l'âge de 94 ans ainsi qu'à son président d'honneur, Fernand Bendélé, qui nous a quitté en décembre à l'âge de 84 ans.



Les grands anniversaires ont été honorés :
Jacques Robert (85 ans), Joseph Allemann (85 ans)
et Antoine Muller (80 ans)

Gérard RUOLT

► Amicale des sapeurs-pompiers

Rétrospective 2015



Les sapeurs-pompiers à vos cotés :

L'année 2015 vient de s'achever et nous avons mis notre compteur à zéro pour la nouvelle année.

Nous pouvons à présent comptabiliser nos actions : pas moins de 50 interventions ! un chiffre similaire à celui de ces dernières années au sein de notre Centre de Première Intervention. Une fois de plus, le secours à personnes est prédominant.

Au niveau des effectifs, nous avons la joie d'accueillir Laura Cosmo et Benjamin Hannauer parmi les sapeurs-pompiers actifs, Ils ont réussi leur brevet de jeune sapeur-pompier en octobre et ils sont actuellement en train de parfaire leur apprentissage auprès des actifs. Je peux dire avec fierté que ce duo était l'un des meilleurs au niveau du groupement centre.

Eh oui ! à Pfaffenheim, nous avons de nombreuses bonnes choses : le vin, l'esprit associatif, de bons sportifs, de bons musiciens mais nous sommes fiers de compter également de très bons jeunes sapeurs-pompiers et pompiers actifs. La preuve en est que notre Centre de Première Intervention est toujours classé B1 (le classement le plus élevé possible pour un CPI communal).

Je profite de l'occasion pour lancer quand même un appel à toute personne qui est (ou a été) sapeur-pompier, qui vient d'intégrer le village et qui souhaite rejoindre le corps. Vous serez le (la) bienvenu(e) au CPI de Pfaffenheim. Un seul numéro d'appel : le 06 08 04 61 45

Et du coté de l'amicale ?

Cette année, la Nuit des soldats du feu a été à nouveau un grand succès, les amis touristes et les habitants du village étaient bien au rendez-vous. Merci de votre soutien aux sapeurs-pompiers.

Un grand rendez-vous en 2016 ! En effet, nous nous lançons dans l'aventure et nous allons organiser nos premières portes ouvertes le **dimanche 17 avril**. Pas une mince affaire, tout cela ! Je vous invite d'ores et déjà à réserver cette date. Outre des présentations techniques, nous vous proposerons des expositions, des démonstrations de massage cardiaque...etc. Nous tenons aussi à respecter l'esprit de convivialité c'est pourquoi, pour ceux qui le souhaitent, nous organiserons un repas à midi. Il serait trop long de détailler le projet, le mieux sera que vous veniez voir par vous-mêmes.

Respect pour nos anciens.

Il y a peu de temps, les membres du comité se sont déplacés hors de leur base pour aller souhaiter un très bon anniversaire à Louis Martischang, un de nos chefs de corps vétérans, qui soufflait dignement ses 70 bougies.



Nos Jeunes Sapeurs-Pompiers !

L'effectif des JSP est de 14 jeunes, 11 garçons et 3 filles. Eh oui ! cette promo 2016 a vu les effectifs féminins s'étoffer. Enfin montrent-elles le bout de leur nez ! Je me demandais où étaient les filles à Pfaffenheim ! Maintenant elles sont trois d'un coup qui sont venues frapper à la porte du CPI. Je pense que les garçons ne m'en voudront pas, mais je vais me faire un plaisir de les nommer, il s'agit de Clara Moltès, de Lisa Cosmo (la sœur cadette de Laura) et de Léa Walter. Le chemin est désormais tracé, alors avis aux amatrices !

Cette année, l'ensemble du groupe a été fidèle aux exercices mensuels, bien qu'ils n'aiment pas trop la théorie... Aussi, pour les récompenser de leurs efforts l'amicale leur a offert, durant la saison estivale, une journée au Parc Aventures de Breitenbach qui s'est terminée par un barbecue au CPI.

Sur ce, je tenais au nom de l'amicale, des sapeurs-pompiers actifs et des jeunes sapeurs-pompiers, à vous présenter nos meilleurs vœux de joie, de bonheur et de santé pour l'année 2016. Je tenais également à vous remercier du très bon accueil que vous nous avez réservé lors de la présentation de nos calendriers.

Bertrand HANAUER

La vie associative

► Les Lutins de Pfaff

Les Lutins permettent d'apporter tout au long de l'année scolaire une aide financière à l'école afin de réduire les frais de sorties aux parents et une aide logistique aux enseignantes en organisant les différentes animations.

Les actions menées par les Lutins fonctionnent grâce à l'implication des parents qui sont de plus en plus nombreux à apporter leur aide et leurs suggestions.

En 2015, les Lutins de Pfaff ont apporté quelques nouveautés lors des manifestations.

Ainsi, pour que la **kermesse** soit un moment de fête pour petits et grands, nous avons innové avec une structure gonflable, des balades à dos d'ânes et des jeux en bois. Ces petits « plus » ont rencontré un véritable succès.



Les Lutins sont déjà en pleine investigation pour les futures animations de la kermesse qui aura lieu le 1er juillet 2016.



Lors du **marché de Noël**, en novembre, nous avons complété les stands traditionnels par un producteur de miel, la chocolaterie Ritter et la bibliothèque. Le stand tartiflette au munster et la visite du magnifique Père Noël seront eux-aussi reconduits !



Comme depuis de nombreuses années, nous avons renouvelé la vente de fromages (novembre et mars) dont le poids total a atteint 1,5 tonne en 2015. Tous les fromages proviennent de la crèmerie Juramonts dans le Jura.

Les Lutins ont également été présents lors de certaines manifestations dans le village, en apportant leur aide humaine comme lors de la fête des vins, la marche populaire, la fête de la châtaigne. En contrepartie une participation est reversée à l'association.

Un grand merci à tous les parents dévoués ainsi qu'aux associations et viticulteurs du village qui nous soutiennent lors de nos fêtes.

L'ensemble des Lutins de Pfaff vous souhaitent une très bonne année 2016 !

Isabelle MULLER

► Annonces diverses

Théâtre alsacien à Gueborschwihr

La pièce en dialecte « *De Graf vun Monte Fiasco* » sera représentée à Gueborschwihr

Samedi 30 janvier	Samedi 6 février
Dimanche 31 janvier	Vendredi 12 février
Vendredi 5 février	Samedi 13 février

Réservation au 03 89 43 33 30 ou 06 36 99 33 30

Une Guggamusik créée dans la Vallée Noble

Si vous êtes musicien et vous aimez partager votre passion et votre joie de vivre vous pouvez rejoindre la **Gugg'artepfel** !



Contact : Hubert JENN
8 rue de Soultzmatt
68570 OSENBACH
Tél. 06 14 76 80 81
guggartepfel@gmail.com

► Pfaff Music Band

À peine remis de notre concert de Printemps dédié aux femmes, nous avons continué sur notre lancée en organisant une fois de plus la fête de la musique le samedi 20 juin. Comme toujours, notre fidèle public est venu nous soutenir en masse.

Moment fort de l'été : la fête des vins en juillet. C'est maintenant devenu une habitude pour notre ensemble. Nous avons géré un pôle à la cave Kuentz. Malgré la chaleur, un public assez nombreux, la fatigue et le stress, tout le personnel a assuré vaillamment le service pendant toute la durée de la fête.



Grand moment d'émotion le 8 août : notre directeur Sébastien a épousé Inès.

Après quelques semaines de vacances, le Pfaff Music Band a fait sa rentrée avec une petite balade conviviale sur les hauteurs d'Osenbuhr à la découverte du sentier des vestiges de la guerre 1914/1918 avec son intarissable guide Romain. Cette sortie s'est achevée par un repas à l'Auberge du Bon Chasseur (pour les initiés, chez « Bouvi »).

Nous avons innové cet automne en organisant une soirée «Blosmusik» pour tous les amateurs de musiques folkloriques, avec repas spécial vendanges. Etant donné son succès, il a été décidé de renouveler la formule. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le samedi 15 octobre prochain.



Le 27 octobre avait lieu à Paris la finale nationale du concours de batterie. Si l'an dernier notre batteur Benjamin n'a eu « que » la médaille d'or, cette année il a remporté la coupe dans sa catégorie. Bravo à lui.

La famille du Pfaff Music Band s'est agrandie. Notre trompettiste Mathieu est devenu papa d'un petit Gabriel le 19 novembre. Félicitations à la petite famille.

Comme chaque année nos musiciens ont animé la fête de Noël des Aînés organisée par la commune le 13 décembre, avec comme toujours beaucoup de succès !!!

Pour finir l'année 2015 en beauté, notre traditionnel concert de Noël a eu lieu le 20 décembre, toujours dans notre belle église. Cette année nous avons accueilli l'harmonie Argentovaria de Horbourg-Wihr.



Si chaque ensemble a interprété ses propres morceaux, qu'ils soient classiques ou musiques de Noël, c'est bien entendu le final avec les deux harmonies à l'unisson, qui a suscité un grand moment d'émotion et de joie. Le public ne s'y est pas trompé et s'est levé pour applaudir à la fin du concert en réclamant plusieurs « bis ».

L'an dernier la météo ne nous avait pas permis d'animer la célébration pour la fête des St-Innocents le 28 décembre. Heureusement cette année le temps ayant été plus clément, nous avons pu reprendre notre place dans le chœur de la chapelle du Schauenberg pour accompagner musicalement ce grand moment de partage.

Pour finir, nous voudrions remercier M. le Maire, ses adjoints et conseillers, les habitants du village et toutes les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour notre concert de Printemps le 11 juin 2016.

A vous toutes et tous... Bonne Année !

Isabelle HANNAUER

► Association Sportive de Pfaffenheim



⚽ Que s'est-il passé sportivement depuis juillet...

L'AS Pfaffenheim a connu encore une fois une intersaison mouvementée avec le départ de quelques joueurs de l'équipe 2 et de l'équipe 3 partis rejoindre la Vallée Noble. Cependant, nos jeunes coachs du cru ont réussi un joli mercato avec l'arrivée de joueurs de clubs voisins qui connaissent bien la D1. On aura aussi noté le retour de plusieurs jeunes du village qui intègrent, depuis la reprise, les rangs des équipes séniors. Du côté des équipes réserves, là aussi des changements avec l'arrivée de Frédéric Koenig aux commandes de la 2 ainsi que de quelques joueurs et du duo Jérémy Walter, Yves Meistermann pour la 3.

Les deux coachs de l'équipe 1 que sont Cyril Meistermann et Emmanuel Baumer comptent bien intégrer les 5 premières places d'ici la fin de saison. Ainsi on peut noter que depuis le début de championnat, elle reste la seule équipe du groupe invaincue, avec néanmoins des nuls synonymes de perte de points. Toutefois, on la retrouve à une belle 4^{ème} place à 3 points des leaders et un match en moins. De quoi nourrir de belles ambitions pour le printemps avec le buteur local Thomas Meistermann qui met le feu à toutes les défenses du groupe depuis cet été. On notera également une solidarité et une superbe ambiance de groupe qui se termine après chaque victoire en chantant à tue-tête les « Lacs du Connemara » de Sardou sous la houlette du capitaine Florian Baumer.



D'autre part, les rouges et blancs ont emmené l'AS Sundhoffen jusqu'aux tirs aux buts au 2^{ème} tour de la coupe Crédit Mutuel. En effet, étant menés 2 à 0 à la mi-temps, les jeunes diables rouges, sous l'impulsion offensive de Manu Baumer et Thomas Meistermann ont infligé une véritable leçon d'abnégation et de football à une équipe, qui se voyait déjà qualifiée à la mi-temps. Malheureusement les joueurs de la Hardt passeront quand même pour la 3^{ème} fois consécutive contre l'AS Pfaffenheim mais cela n'a tenu qu'à un fil - euh pardon - à un tir au but.

En ce qui concerne l'équipe 2, la mayonnaise a du mal à prendre du fait des nombreuses absences et blessures qui touchent l'équipe à Frédo Koenig. Cependant elle ne finit le cycle Aller qu'à la 10^{ème} place mais on espère que l'amalgame entre nouveaux et anciens joueurs va faire parler la poudre au printemps et nous sommes persuadés qu'elle va faire parler d'elle dès la reprise pour remonter au classement... On souhaite le meilleur pour 2016 à cette équipe qui fournit la 1 dès qu'un titulaire lui manque.

Enfin, parlons de la 3 avec notre nouveau tandem aux commandes, je parle bien sûr de Jérémy Walter et l'inoxydable Yves Meistermann. Malgré ce changement et l'arrivée en nombre de jeunes joueurs de Pfaffenheim évoluant pour la 1^{ère} fois en séniors, on pourra souligner quelques défaites mais jamais de perte. En effet, après 5 défaites initiales contre les équipes jouant les premiers rôles elle pointe à la dernière place du groupe. Après beaucoup de travail et de patience, les Marvin Muller, Noé Lahaye et consorts, entourés par quelques anciens comme Rezki ou Didier, se voient récompensés. Ainsi, les détonants diables rouges de la 3 enchainent 3 victoires d'affilée pour se hisser désormais à la 5^{ème} place et passer l'hiver sereinement pour ne pourquoi pas titiller des adversaires jouant le titre. Bravo à cette assiduité dans l'effort et nul doute que de belles victoires attendent ce groupe !

Merci à notre arbitre dirigeant Bernard Reiminger qui cumule de nombreux mandats cette année en tant que coach des U13, dirigeant de la une, arbitre de la 3 le dimanche matin et membre du comité de l'ASP. Merci aussi aux nombreux membres de l'ombre et aux « femmes du comité » qui sont toujours présentes pendant les manifestations et indispensables à notre fonctionnement.

⚽ Ça bouge tout le temps à l'ASP...

Comme chaque année, l'AS Pfaffenheim organisera le **challenge Johann et Florian** le 30 juillet, véritable départ de la saison. Chaque année 4 équipes se rencontrent afin de se disputer ce challenge en mémoire des disparus du club.

En 2015, les rencontres disputées sous la forme d'un championnat ont mis aux prises les réserves du Racing Holtzwihr-Wickerswihr, tenante du challenge, ainsi que celle de la toute nouvelle équipe de Guebwiller, l'Agiir Florival, le FC Rouffach et l'AS Pfaffenheim. Aux termes des rencontres ce sont à nouveau les sang et or d'Holtzwihr qui ont remporté pour la seconde fois le challenge aux dépens de l'équipe locale et la 3^{ème} place est revenue à l'Agiir Florival 2. Un grand merci aux équipes présentes et à la présence pour la remise des prix de l'ancien international Bernard Genghini désormais président de l'Agiir Florival.

⚽ Les petits diables rouges surfent vers les sommets

Côté jeunes, comme depuis 3 ans le club a engagé 4 équipes dont une d'U13, une d'U11 et deux de débutants. En effet, cette année encore ce sont une trentaine de jeunes pfaffenheimois qui foulent chaque semaine le terrain d'entraînement de l'ASP. Je tiens donc à remercier toutes les personnes qui accordent de leur temps libre pour apprendre à jouer au foot à de nombreux jeunes. Et à force de persévérance les résultats se font sentir puisqu'aujourd'hui sur la soixantaine de licenciés séniors on ne dénombre pas moins de 20 joueurs qui ont été formés à Pfaffenheim.

CONTACT

Raphaël MARCHAL 06 40 14 84 93 raphael.marchal@free.fr
J-François RIEFLE 06 83 49 40 17 chocolaterie.ritter@wanadoo.fr

Un grand bravo à tous les anciens formateurs comme Yves Meistermann, Olivier Lichtlé, Olivier Roche et consorts et aux actuels Denis Maurer, Johan Rondeau et Jeff Rieflé pour votre implication et grâce à votre bénévolat c'est tout l'AS Pfaffenheim qui en tire les bénéfices.

Niveau classement, comme d'habitude, nos U11 terminent dans les premières places malgré l'absence de classement officiel. Cependant, nous pouvons souligner que l'équipe de notre trésorier, Jeff Rieflé, est dotée d'un beau jeu à base de passes courtes et de centres qui se traduit avec 33 buts marqués en 8 rencontres... pour 13 buts encaissés. Des statistiques très proches des grands de l'équipe 1 sénior. Bravo les gars et continuez à vous faire plaisir. D'ici moins de 10 ans vous serez séniors et je suis certain qu'on entendra encore parler de vous d'ici là.

Du côté des U13, les joueurs ne sont pas en reste non plus pour leur première saison en catégorie A malgré le départ vers les SR Colmar de deux jeunes joueurs en devenir. En effet, on peut voir au classement qu'elle pointe à une superbe seconde place derrière les voisins d'Herrlisheim à qui ils ont infligé leur unique défaite du cycle automnal et de surcroît sur leur terrain. De bon augure pour le printemps car cette équipe va intégrer un groupe sûrement encore plus relevé et nos jeunes sauront, j'en suis sûr, progresser et continuer à prendre du plaisir en jouant collectivement.

Enfin parlons un peu de nos débutants, véritable école de vie où chaque jeune commence à apprendre à jouer ensemble et là où en début de saison vous pouvez voir des matchs dans lesquels vous verrez 8 petits diabolins tous autour du ballon, vous apercevrez quelques semaines plus tard un positionnement plus cohérent sur le terrain et les prémices d'un jeu collectif. Que de souvenirs qu'il m'est agréable de revoir certains samedis matins et auquel Denis Maurer accompagné de quelques parents s'adonnent avec toujours autant de passion.

Encore une fois merci et un grand bravo à nos éducateurs et dirigeants bénévoles et tous nos vœux pour votre réussite sportive et personnelle en 2016.

🍁 Halloween chez les jeunes

Avec quelques parents, les éducateurs de nos jeunes ont eu l'idée de se retrouver pour une soirée Halloween le 31 octobre dernier. En effet une bonne partie de nos licenciés se sont promenés à la nuit tombée dans d'étranges déguisements afin de récolter des bonbons comme le veut cette tradition. Après cette promenade costumée dans les rues, nos petits diables rouges se sont retrouvés au club house afin de partager une délicieuse soupe de Potiron qui a connu un grand succès. La convivialité et le partage sont vraiment des valeurs que nous aimons à l'ASP. Merci aux parents et aux éducateurs pour leur implication lors de cette soirée récréative.

🍁 L'ASP, c'est aussi de grands moments de convivialité !!!

Depuis des années, notre président Jean-Paul Schierger a eu l'idée de proposer un voyage d'une journée en Allemagne pour participer à la traditionnelle Oktoberfest de Munich. C'est ainsi qu'une joyeuse équipe de bénévoles s'est déplacée trois ans d'affilée en Bavière avec des souvenirs mémorables. Cependant avec la forte affluence, les places pour profiter de l'ambiance sont rares. Ainsi en bon retraité et dévoué comme l'est notre président « JP » pour les intimes, il entend parler d'une fête de la Bière organisée par Europa Park dans l'Arena à côté du parc.



Comme il y a 5 ans, notre fameuse équipe de bénévoles, a passé une journée dans le parc avant de découvrir une ambiance indescriptible. Imaginez-vous que sur les 2 500 personnes présentes ce soir-là environ 95 à 99 % du public sont habillés en costume traditionnel et dansent sur les tables jusqu'au bout de la nuit, abreuvés par les chopes de bière d'un litre et vous voilà réellement à l'Oktoberfest !

C'est pourquoi, après deux années de « disette », le comité de l'ASP a décidé d'organiser à nouveau un déplacement le 27 septembre dernier pour cet événement ô combien culturel ! Ainsi, environ 40 bénévoles ont dévalé le Silver Star, le Wodan et autres Poséidon et Blue Fire pendant la journée avant de se diriger vers l'Arena peu après 19h. Jeunes et moins jeunes se mêlent et les « ein Prosit, ein Prosit der Gemütlichkeit » sont entonnés tout au long du 1^{er} litre, mais aussi lors des suivants, et commencent les chansons typiques tels que le Fliegenlied et tout le monde danse et profite d'un moment de fête. Des moments que nous avons plaisir à vivre et au cours desquels il est agréable de voir tout le monde s'amuser pour de bons souvenirs même si pour certains le retour reste toujours un peu mouvementé...

Bonne et heureuse année 2016 en espérant vous voir très bientôt à l'AS Pfaffenheim !

Raphaël MARCHAL

► Les Amis de Gronau

20^{ème} anniversaire du jumelage franco-allemand



Événement particulier les **13 et 14 juin 2015** puisque nous accueillîmes, cette fois-ci à Pfaffenheim, nos correspondants de Gronau, ce sympathique village paisible de l'Odenwald, situé sur la Bergstrasse de la Hesse, à quelques kilomètres au Nord de Heidelberg, pour fêter en retour nos 20 ans de jumelage. Ce furent les dixièmes retrouvailles bisannuelles à Pfaffenheim pour un moment particulier : les 20 ans d'existence du Freundeskreis Gronau et des Amis de Gronau (1995-2015).



Serment du jumelage signé en 1995

Comme l'an passé en Allemagne, nous souhaitons que cette fête reste simple et intime. Nos contacts ont toujours été étroits, autant que nos échanges, en liant notre amitié au-delà d'un jumelage traditionnel avec le souhait de se retrouver en alternance tous les deux ans, une fois chez eux, une fois chez nous.

L'Accueil

Comme à chaque rencontre, le samedi chacun met à profit le départ matinal en bus pour découvrir et visiter un lieu, une ville ou un site afin de se retrouver au milieu de l'après-midi. Nos amis du Freundeskreis, une délégation de 32 personnes, avaient opté cette fois-ci pour la visite de Fribourg-en-Brisgau mais avec l'habitude d'un repas tiré du sac. L'an passé, nos Amis de Gronau avaient fait la magnifique découverte guidée de la ville de Neustadt an der Weinstraße, une cité millénaire et attrayante au cœur d'une région de vignobles du Land Rhénanie-Palatinat. Nous y avions fort bien déjeuné ; cela aussi fait partie du voyage.

L'accueil reste toujours sympathique et chacun vient saluer son ou ses correspondant(s) respectif(s) à la descente du bus ; soit pour un accueil officiel avec discours et verre de l'amitié, soit comme ces derniers temps, pour l'« enlever » et le ramener chez soi directement.

Les comités, de part et d'autre, ont souhaité que la partie officielle du jumelage se passe le samedi soir en ouverture au banquet. C'est chose plus aisée, permettant ainsi d'être totalement en famille le lendemain. Rendez-vous fut donné à 19 heures dans la salle multifonction, réunissant l'ensemble des membres et des invités pour la partie officielle, suivie de la soirée festive.

La Partie officielle

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assemblée, notamment à **Aimé Lichtenberger**, le maire de Pfaffenheim, **Andreas Born**, conseiller municipal de Bensheim (à laquelle Gronau est rattachée), **Peter Jenal**, représentant de la commune de Gronau et **Rainer Maschke**, président de l'association des Amis de Gronau, Bernard Elbling a retracé les grandes lignes de cette amitié qui dure depuis près de trente ans, alors que le jumelage officiel a été noué en 1995.

S'il a salué l'œuvre du regretté Léo Saugeon (Gronau), de Bernard Weber et Modeste Schmitt (Pfaffenheim), le président a tenu à remercier toutes les personnes qui œuvrent pour maintenir des liens étroits de part et d'autre du Rhin. Rainer Maschke, le président de Gronau, a eu des mots pleins d'admiration pour ses amis de Pfaffenheim qui leur ont permis de vivre des moments inoubliables.



Un sympathique moment : la remise des cadeaux

Le maire, Aimé Lichtenberger, s'est associé à cette amitié franco-allemande en remerciant les deux associations de leur investissement pour la maintenir. Ce furent également les mots d'Andreas Born, au nom de la commune de Bensheim. Après l'échange de cadeaux, se déroula le dîner autour d'une bonne table.

La Soirée Anniversaire

La veille, les membres du comité, leurs conjoints et quelques bénévoles avaient dressé des tables décorées pour les festivités. Le repas était fourni par le restaurant Bass "Au Petit Pfaffenheim", le pain et le dessert par notre boulanger "S' Landbrot" et les vins par nos membres vignerons.

L'animation était assurée par le musicien Charles de l'ensemble Claude Bannwarth.



La chorale du Freudeskreis

En souvenir de ce 20^{ème} anniversaire de jumelage, notre comité a souhaité remettre à tous les membres des deux associations un cadeau-souvenir : un verre de confiture à la mangue pour les dames et une bouteille bleue "Amphora" de vin noble (Gewurztraminer, Riesling, Pinot Gris).



Le Lendemain

Le comité avait retenu l'idée de M. le Maire, également vice-président de l'association, de nous associer à la Fête de la Grande Lune qui avait lieu à la chapelle St-Léonard. Ce fut une idée formidable qui, dès la fin de la matinée, enchantait bon nombre des invités de Gronau, comme de nos membres.

Les organisateurs de cette fête modifièrent même leur programme. Ainsi, c'est sous le signe de l'amitié franco-allemande que la Confrérie Saint-Etienne assura sa présentation œnologique. Les séquences musicales, culturelles et gourmandes avec un repas champêtre et son menu, un trio de bœuf, ont ravi tous les visiteurs. D'autant que les peintres et les métiers d'antan agrémentaient la journée sous l'impulsion du druide des lieux, le moine Parovic.

Malheureusement pour nos amis du Freundeskreis, l'heure du retour allait sonner, devant repartir pour 18 heures. Il nous a donc fallu abrégé notre participation à cette fête, oublier le sanglier à la broche proposé au repas du soir, pour un dernier contact avec ses hôtes avant l'adieu.

Nos prochaines retrouvailles se feront à Gronau les 4 et 5 juin 2016, le comité s'attelle dans les jours à venir à cet échange et au programme de cette rencontre.

B.E.

Jeunes ou moins jeunes, voulez-vous rejoindre notre association ? Alors n'hésitez pas ! Près de 30 couples de Gronau attendent un correspondant pouvant convenir à vos souhaits.

Parfaire votre Allemand avec l'échange d'un correspondant ne peut être qu'enrichissant et bénéfique.

Renseignez-vous auprès d'Antoine Moltès (03 89 49 68 49) ou Bernard Eibling (03 89 49 60 64).

► Comité de gestion de la salle multifonction

En ce début 2016, le comité de gestion se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, joie et santé, de belles rencontres et beaucoup de convivialité dans nos locaux.

Le lieu plaît toujours autant et le planning 2015 a été fort bien rempli puisque seuls une quinzaine de weekend sont restés libres. Je déplore toutefois que deux réservations n'ont finalement pas été honorées. Elles ont été annulées sans m'en informer. Dommage, j'avais d'autres demandes... Faut-il en arriver à exiger le règlement avant la location et ne pas rembourser si l'annulation est trop tardive ?

Ceci parce que les demandes d'occupation sont de plus en plus nombreuses ; elles viennent pour la plupart de nos associations. J'essaie au maximum de satisfaire tout le monde et parfois, pour ne pas faire de mécontents, il peut y avoir une occupation le vendredi soir pour un loto et une autre le samedi pour un concert ou encore une soirée moules frites qui suit une assemblée générale.

Ces occupations croisées contribuent à notre équilibre budgétaire. Elles constituent donc pour nous une source essentielle de financement. Bien entendu, les locations au weekend (mariages, noces d'or, fêtes de famille...) ne sont pas concernées puisque la remise des clefs se fait dès le vendredi matin afin de permettre les préparatifs.

Nous avons prévu une pause dans nos investissements ; nous avons néanmoins amélioré le décor avec le remplacement des stores. Les deux réfrigérateurs du bar ont été changés et le parquet a été décapé par une entreprise spécialisée.

Nous attendons un devis pour la pose d'un pare-soleil sur la fenêtre côté Sud (celle qui se trouve en hauteur), les mesures ont été prises par le personnel technique qui a profité de la nacelle louée pour la décoration du village.

Permettez-moi un dernier mot sur les effets personnels qui sont régulièrement oubliés dans la salle. Les vêtements, les gourdes et les autres accessoires des enfants seront dorénavant déposés à l'école où les parents seront invités à les récupérer. Les autres vêtements et objets seront laissés à votre disposition en mairie.



En projets pour 2016 : organisation de l'assemblée générale des assurances Groupama le 23 février et participation à la journée citoyenne le 30 avril.

Huguette FAIVRE

► Amicale des Donneurs de Sang



Chaque jour de l'année, du 1er janvier au 31 décembre, ce sont 10 000 dons qui sont nécessaires en France. Atteindre cet objectif ne peut se faire sans votre générosité et votre solidarité !

Vous étiez 314 donateurs à vous être déplacés en 2015 à Pfaffenheim. MERCI !

La mobilisation doit continuer.

La difficulté que nous rencontrons à l'heure actuelle est le renouvellement des donateurs. De plus en plus de restrictions nous sont imposées (voyages dans les pays étrangers, le manque de fer, soucis de tension, etc...) et par conséquent, de moins en moins de personnes peuvent donner leur sang.

Les raisons de donner son sang sont nombreuses, tout comme les besoins qui sont bien diversifiés :

Donner son sang c'est venir en aide aux malades (cancer, leucémie, sida...), aux opérés, aux grands brûlés, aux femmes enceintes en cas d'accouchements difficiles, aux hémophiles, aux victimes d'épidémies, aux accidentés de la route, aux victimes d'attentats ou de catastrophes naturelles et technologiques.

Donner son sang c'est aussi venir en aide à la chirurgie et à la médecine : grâce à la transfusion sanguine, dans la plupart des maladies traitées aujourd'hui, on peut apporter aux malades uniquement les composants sanguins dont ils ont besoin : globules rouges, plaquettes ou plasma.

Nous vous rappelons les conditions pour être donneur :

- avoir entre 18 et 70 ans et peser plus de 50 kg ;
- être en parfaite santé : le don de sang est proscrit en cas de grande fatigue, d'anémie, de traitement pour des crises d'épilepsie ou de diabète insulino-dépendant ;
- attendre 1 jour après le traitement d'une carie, 7 jours après un détartrage, 4 mois après un piercing ou un tatouage, entre 7 jours et 4 mois après une intervention chirurgicale, 2 semaines après une infection virale.

Contre-indications :

- les femmes enceintes, jusqu'à 6 mois après l'accouchement.
- Les personnes atteintes d'une maladie virale transmissible par le sang: la syphilis, les hépatites virales B et C, le VIH.

Afin d'écarter tout risque de transmission de maladies sexuellement transmissibles (MST), il faut attendre 4 mois après le dernier rapport, même protégé, dans le cas d'une rencontre avec un nouveau partenaire sexuel. Pour un homme qui a ou a eu des relations sexuelles avec un autre homme, le don de sang est interdit mais à compter du 1er juin 2016, il deviendra possible sous certaines conditions.

Si vous avez le moindre doute, ou toute autre question, vous pouvez joindre l'EFS au 03 88 21 25 03 ou par courriel infosdonneurs@efs.sante.fr

Après certains voyages à l'étranger, il convient de se référer aux indications de l'EFS en fonction du pays :

MISE A JOUR AU 12/10/2015				
Zone	Pays	Précision	Risque	Délai
France		Bouches du Rhône, Gard, Hérault	virus West Nile	28 jours
Europe	Albanie		virus West Nile	28 jours
	Autriche		virus West Nile	28 jours
	Bosnie Herzégovine		virus West Nile	28 jours
	Bulgarie		virus West Nile	28 jours
	Croatie		virus West Nile	28 jours
	Grèce	Continent + Eubée, Léroude, Corfou	virus West Nile	28 jours
		Laconie, Attique de l'est (pas Athènes)	paludisme	4 mois
	Hongrie		virus West Nile	28 jours
	Italie	Vénétie, Emilie-Romagne (Rimini), Lombardie, Piémont, Sardaigne	virus West Nile	28 jours
	Kosovo		virus West Nile	28 jours
	Macédoine		virus West Nile	28 jours
	Monténégro		virus West Nile	28 jours
	Roumanie		virus West Nile	28 jours
	Russie		virus West Nile	28 jours
Proche et Moyen-Orient	Serbie		virus West Nile	28 jours
	Slovénie		virus West Nile	28 jours
	Arabie Saoudite		paludisme+cor.	4 mois
	Bahrein		coronavirus	28 jours
	Emirats arabes unis		coronavirus	28 jours
	Irak		paludisme+cor.	4 mois
	Iran		paludisme+cor.	4 mois
	Israël		coronavirus+WN	28 jours
	Jordanie		coronavirus	28 jours
	Koweït		coronavirus	28 jours
	Liban		coronavirus	28 jours
	Oman		coronavirus	28 jours
	Palestiniens (territoires)		coronavirus+WN	28 jours
	Qatar		coronavirus	28 jours
Asie	Syrie		coronavirus	28 jours
	Yemen		paludisme+cor.	4 mois
Amérique	Corée du sud		MERS-COV	28 jours
	Canada		virus West Nile	28 jours
	Bermudes		Chikungunya	28 jours
	Etats-Unis		virus West Nile	28 jours
	Nicaragua		Chikungunya+palu	4 mois
Outre-mer	Antilles - Caraïbes	Guyane, Anguilla, Antigua et Barbuda, Antilles néerlandaises (Aruba, Bonaire, Curaçao), Bahamas, Barbade, Îles Caïmans, Cuba, Dominique (île), Grenade, Guyane, Haïti, Jamaïque, Montserrat, Porto-Rico, République Dominicaine, Saint-Christophe et Nivès, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Trinidad et Tobago, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges	Chikungunya	28 jours
		Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy	dengue	28 jours
			dengue + chik.	28 jours
	Samoa		Chikungunya	28 jours
	Polynésie française		dengue + chik.	28 jours
	Pays tropicaux	Paludisme dans presque tous pays, délai de 4 mois. Contactez-nous : 03 88 21 25 03		
	Amérique latine	Tous pays concernés par la maladie de Chagas, délai de 4 mois.		

Notre prochaine collecte aura lieu à la salle multifonction **mercredi 27 janvier 2016 de 16h30 à 19h30**

Pour un premier don, n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité.

Une surprise récompensera le premier don et un bon pour une tarte flambée vous sera offert lors du 3^{ème} don.

En attendant d'avoir le plaisir de vous accueillir, toute l'équipe de l'Amicale des Donneurs de Sang de Pfaffenheim vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2016 !

Annick ELBLING

► Club de l'Amitié Saint-Martin

Après la trêve estivale, nous démarrons timidement au mois de **Septembre**. Un tout petit groupe se retrouve pour marcher, jouer, papoter...



Octobre nous réunit autour du vin nouveau au son de l'accordéon de Jean-Charles Deiningner toujours très apprécié.



En **novembre**, notre traditionnelle rencontre « Repas Anniversaires » a lieu dans la salle multifonctions. Le repas est élaboré et servi par Pierre Bass du « Petit Pfaffenheim ». Un accordéoniste, chanteur, humoriste a animé cette journée où se sont retrouvés presque la totalité des membres du club.



Confection de mannalas avec les enfants de la Ruchette

Décembre sent bon les mannalas, le vin chaud et les Christstollen.

Déjà les fêtes de fin d'année s'annoncent !

À toutes et à tous heureuse année 2016 et au plaisir de vous retrouver en grande forme !

Anne-Elise LEVY
Christiane LICHTENBERGER

► Association Culture et Fêtes

Fête des Vins & Fête de la Châtaigne sous un même toit

Pour l'ACFP, 2015 aura été l'année de l'intégration d'une nouvelle section. Lors de l'assemblée générale au mois de mai dernier, nous avons « accueilli » les organisateurs de la fête de la châtaigne dans notre association, au sein d'une nouvelle section : **ACF « les amis du châtaignier »**, ainsi, leurs activités peuvent se dérouler tout en profitant du cadre de notre association. La Section ACF « Fête », quant à elle, continue à gérer l'organisation de la Fête des vins, chacune des sections reste donc indépendante dans son fonctionnement mais les statuts sont communs.

30^{ème} Fête des Vins

Les conditions météorologiques étaient particulièrement favorables au bon déroulement de la 30^{ème} édition de la Fête des Vins les 11 et 12 juillet. Soleil généreux et chaleur estivale, peut-être même un peu excessive en journée, mais quoi de plus « normal » en été ! Si un public nombreux est venu faire la fête le samedi soir, force était de constater une affluence bien plus clairsemée le dimanche, et ce malgré les efforts consentis pour la promotion de la manifestation.



Le bilan reste cependant largement positif, le programme a été très largement apprécié des visiteurs, la qualité des groupes musicaux à lui aussi été relevé ainsi que la bonne ambiance générale, la convivialité était au rendez-vous et c'est là notre plus grande satisfaction.

Une fois de plus, grâce au concours du monde associatif, d'une majorité des vigneron du village, de nombreux bénévoles, et avec le soutien de la municipalité, nous avons réussi un bon millésime 2015. Lors de notre réunion « bilan » nous avons distribué près de 30 000 € aux 17 associations participantes, au prorata de leur engagement. Bravo et encore merci à tous pour votre aide précieuse ! Nous espérons pouvoir compter à nouveau sur vous l'été prochain.

1986-2016 : trois décennies de Fêtes...

Les 9 et 10 juillet 2016, nous fêterons les 30 ans de cette grande manifestation estivale dédiée aux vins de Pfaffenheim ! L'occasion de quelques changements...

Depuis le milieu des années 80, notre société a énormément changé, bonne ou mauvaise évolution chacun a son idée, mais une chose est certaine nous ne vivons plus tout à fait dans le même monde.



Outre les façons de consommer ou de communiquer, les réglementations diverses et variées touchant à tous les secteurs d'activité ont donné un autre visage à notre vie quotidienne. Il est donc normal de faire évoluer notre manifestation et de la mettre en phase avec ce qui peut se faire de nos jours. C'est ce qui a toujours été fait à Pfaffenheim et nous œuvrons dans ce sens depuis 5 ans.

Pour débiter cette nouvelle décennie nous souhaitons accentuer l'évolution vers plus d'originalité, vers de nouvelles animations notamment le dimanche, ce changement se fera en douceur, mais il est essentiel si nous souhaitons continuer à attirer du public. Nous y parviendrons si nous arrivons à mobiliser les bénévoles et en particulier la génération des 20/50 ans qui est bien souvent plus consommatrice qu'actrice... **Car sans organisateurs et sans bénévoles, il n'y a pas de manifestation ! C'est vrai pour notre fête comme pour l'ensemble des organisations associatives ou même sportives...**

D'autre part, qui dit fête des vins dit vigneron. Nous avons entrepris de permettre à toutes les entreprises de participer par la mise en commun et la mutualisation des moyens, des lieux... Force est de constater que la jeune génération du monde viticole local doit se réveiller et s'investir un minimum si elle souhaite voir se perpétuer au sein de notre village les manifestations dédiées aux vins, pour faire de ces journées une vitrine pour notre village et ses productions multiples, sans que chacun ne regarde uniquement son nombril, le temps d'un weekend. Cela devrait être possible ! Faute de quoi il faudra un jour penser à rebaptiser la fête ou trouver un autre thème fédérateur à la place des vins...

Voilà encore du grain à moudre pour la petite équipe organisatrice qui fait de son mieux pour proposer une belle manifestation populaire et festive et permettre aux associations et vignerons d'en tirer le meilleur collectivement. Nous restons toujours à l'écoute de toutes propositions ou idées.

À l'entame de 2016

Une bonne résolution de cette nouvelle année pourrait être (pour ceux qui n'en font pas encore partie) d'adhérer à une association locale pour pouvoir s'investir régulièrement et participer de façon active à la vie du village. Bienvenue à tous à l'ACFP... ou dans une autre association !

Bonheur, santé et excellente année 2016 dans la convivialité de nos manifestations !

Jean-Luc FLESCHE